

Le Courrier

L'INFORMATION AU QUOTIDIEN

d'Algérie

Quotidien national d'information - Prix Algérie 10 DA - France 1 Euro

Dimanche 9 janvier 2022 - www.lecourrier-dalgerie.com - N°5434 - 18^e année

FINANCEMENT
DU LOGEMENT

La CNL
transformée
en banque
de l'Habitat

P 5

LE SENAT OUVRE UNE ENQUÊTE SUR LA PÉNURIE DES PRODUITS DE BASE

La piste « spéculation » privilégiée

LIRE EN PAGE 3

LA FÊTE CONTINENTALE COMMENCE AUJOURD'HUI

Les Verts à la conquête d'une troisième étoile

LIRE EN PAGE 7

LE PRÉSIDENT DE LA CAF ENCENSE LES VERTS :
« L'Algérie doit remporter la Coupe du monde »

P 8



Ph : DR

DÉPARTS DES COMPÉTENCES MÉDICALES ALGÉRIENNES À L'ÉTRANGER



Ph : APS

Benabderrahmane :
« Il faut arrêter
l'hémorragie ! »

P 4

PRIX DU PAIN

Rezig rencontre
les boulangers
aujourd'hui

P 3

IL PRÉPARE SA PREMIÈRE TOURNÉE DANS LA RÉGION

De Mistura
en contact avec
le Front Polisario
et le Maroc

P 2

LES COURSES EN DIRECT

HIPPODROME GUIRRI AISSA
BENSAKER - BARIKA,
CET APRÈS-MIDI À 15H30

Un premier
quinté, pour
le gris Tousse

P 14

Anep N° 2216000437 Le Courrier d'Algérie du 9 Janvier 2022



موبيليس
mobilis

الراعي الرسمي للمنتخب الوطني
والاتحاد الجزائري لكرة القدم

L'ENVOYÉ PERSONNEL DU SG DE L'ONU POUR LE SAHARA OCCIDENTAL PRÉPARE SA PREMIÈRE TOURNÉE DANS LA RÉGION

De Mistura en contact avec le Front Polisario et le Maroc

L'envoyé personnel du secrétaire général des Nations unies (ONU) pour le Sahara occidental, Staffan De Mistura prépare sa première tournée dans la région, a fait savoir Stéphane Dujarric, Porte-parole d'Antonio Guterres, secrétaire général de l'ONU. De Mistura « est en contact avec les deux parties concernées, à savoir le Front Polisario et le Maroc », a précisé le responsable onusien.



La nomination du diplomate italien, Staffan De Mistura, en tant que nouvel envoyé personnel du SG de l'ONU pour le Sahara occidental, avait été annoncée le 6 octobre dernier, par Antonio Guterres, en remplacement de son prédécesseur, l'ex-président allemand, Horst Kohler qui a démissionné, pour rappel, en mai 2019. En réaction à la nomination de De Mistura, le Front Polisario a rappelé, dans son communiqué, pour rappel, que la désignation par le SG de l'ONU de De Mistura, au poste demeurant vacant près de deux ans, « intervient à un moment où le processus de paix de l'ONU au Sahara occidental a connu, du 6 septembre 1991 au 13 novembre 2020, des développements extrêmement dangereux, car le Maroc a sapé le mandat de la Mission des Nations unies pour l'organisation du référendum au Sahara occidental (Minurso) » tel qu'établi, avait rappelé le Front Polisario « dans la résolution

690 (1991) du Conseil de sécurité et les résolutions pertinentes » lesquelles ont été « torpillées par le Maroc, dans sa violation du cessez-le-feu et déclaré de nouveau la guerre au peuple sahraoui » novembre 2020. Le représentant, unique et légitime du peuple sahraoui, le Front Polisario ne cessant de réitérer que « la seule voie à suivre pour parvenir à une solution pacifique, juste et durable garantissant la décolonisation du Sahara occidental est de permettre au peuple sahraoui d'exercer librement et démocratiquement son droit inaliénable et non négociable à l'autodétermination et à l'indépendance », il rappelle que cette voie de solution au conflit qui l'oppose au Maroc, depuis 1975, date de l'invasion

militaire marocaine du Sahara occidental est « conforme à la légalité internationale et aux résolutions pertinentes des Nations unies et de l'Union africaine (UA) », s'agissant de la dernière question de décolonisation en Afrique inscrite à l'ONU et à l'UA. En sa qualité d'envoyé personnel du SG de l'ONU pour le Sahara occidental, De Mistura est chargé de « relancer le dialogue entre le Maroc et le Front Polisario » depuis sa prise de fonction 1er novembre dernier, soit après un mois de sa nomination à ce poste, par Antonio Guterres, début octobre dernier. L'envoyé personnel aura la lourde tâche de ramener le Maroc et le Front Polisario à la table des négociations pour parvenir à traduire les textes et les principes de la

charte de l'ONU, notamment via les résolutions onusiennes, s'agissant d'une dernière question de décolonisation en Afrique, inscrite sur l'agenda de l'Institution onusienne et donc devant être résolue, par la tenue du référendum d'autodétermination du peuple sahraoui. La mission de Staffan De Mistura, entamée depuis sa nomination, qui pour rappel a été acceptée par le Front Polisario et, seulement après plusieurs mois d'atermoiement par le Maroc, sans réussir encore une fois à bloquer sa désignation a fini par renoncé et accepté le successeur de Horst Kohler. Le responsable onusien qui entame sa tâche et mission après la reprise du conflit armé, entre le Maroc et l'armée de libération du peuple sahraoui, suite à la violation par l'armée marocaine des Accords de cessez-le feu de 1991, ne pourrait réussir sa mission, si des membres du Conseil de sécurité, persisteront à conforter le Maroc dans son occupation du Sahara occidental et ses fuites en avant dans son piétinement de la légalité internationale, notamment par la commercialisation de son projet de solution, au conflit en opposition et en violation des textes de la Charte de l'ONU et de l'UA, outre de compter sur des lobbies israéliens pour renverser la table du Conseil de sécurité sur la légalité internationale. En l'absence d'engagement effective des détenteurs du droit de Veto, dont la France, pour faire triompher la force du droit sur les caprices d'un royaume dans son occupation illégale des territoires sahraouis, depuis 1975, le Conseil de sécurité verra son rôle et ses responsabilités compromises ainsi que la mission de De Mistura.

Karima Bennour

LE DÉPUTÉ JEAN-PAUL LECOQ L'A SOULIGNÉ LORS DU DÉBAT SUR LA QUESTION SAHRAOUIE

Le gouvernement français appelé à revoir sa position vis-à-vis du conflit

Le député français, Jean-Paul Lecoq, a déclaré que l'inclusion de la question sahraouie dans les travaux des séances plénières de l'Assemblée nationale pour examiner la politique du gouvernement français vis-à-vis du conflit du Sahara occidental est « un pas très important, voire excellent ». S'exprimant à l'issue d'une séance publique à l'Assemblée nationale française, jeudi, sous le thème: « Bilan des actions de la France pour faire respecter le droit international, le cas du Sahara occidental », Lecoq, de la gauche démocratique républicaine a considéré le fait de discuter du Sahara occidental avec un représentant du Front Polisario et son avocat devant les tribunaux européens, un militant des droits de l'Homme et avec le gouvernement français est « très important pour les élus actuels et aussi pour ceux qui rejoindront le Parlement français à l'avenir ». Tout en se félicitant du travail de solidarité mené en France en faveur de la cause sahraouie et du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, Lecoq a affirmé que « la séance a été l'occasion pour écouter la position du gouvernement français à la lumière des questions soulevées et des

informations présentées par le représentant du Front Polisario, Oubi Buchraya Bachir, et ceux qui l'accompagnaient », notant dans le même contexte que cette discussion a permis aux députés de « lever les équivoques » liées à la position de Paris concernant la question de la décolonisation du Sahara occidental. Par la même, il a émis le souhait que « le gouvernement français révisé sa position sur cette question, et adopte une attitude favorable à une paix durable et la mise en œuvre de l'accord conclu par les deux parties au conflit, (le Front Polisario et le Maroc), à même de parvenir à une solution pacifique finale fondée sur la légitimité et le droit international ». Le député français a soutenu en outre que « l'État français demeure tenu de contribuer à la recherche d'une solution à ce conflit et à l'instauration de la paix, au développement et à l'établissement de bonnes relations avec le Maghreb ». Sur sa page Facebook, Lecoq a également écrit: « Nous avons réussi à imposer un débat de deux heures au gouvernement (français) sur le Sahara occidental. Le groupe des députés communistes a réussi à faire entrer par la fenêtre le tabou français sur le

Sahara occidental que les autorités françaises ont toujours refusé de faire entrer par la porte ». Cette séance a été l'occasion d'obliger un ministre à s'exprimer une dizaine de minutes sur ce sujet, ce qui n'était pas arrivé depuis très longtemps », s'est-il réjoui.

L'AVOCAT, GILLES DEVERS, MET EN AVANT L'IMPLICATION DES ENTREPRISES FRANÇAISES DANS LES RICHESSES NATURELLES DU PEUPLE SAHRAOUI

L'avocat du Front Polisario, Gilles Devers, présent aux travaux des séances plénières de l'Assemblée nationale pour examiner la politique du gouvernement français vis-à-vis du conflit du Sahara occidental, a invité, dans son intervention devant les députés, « le gouvernement français à respecter les décisions de la Cour de justice de l'UE (CJUE) » relatives à la question sahraouie et qui font clairement la distinction entre le territoire du Sahara occidental et celui du Maroc. Une invitation qui intervient au moment où la France entame son mandat à la tête de la présidence de l'Union européenne. L'avocat, Gilles Devers, a rappelé à l'assemblée

parlementaire que « la Cour de Justice de l'Union européenne s'est prononcée en 2016 par un arrêt de grande importance, qui a jugé de manière claire et définitive que le Maroc n'est pas souverain sur le territoire du Sahara occidental », décision de justice à respecter et à faire respecter par les membres de l'UE, dont certains, principalement Paris, manœuvrent à torpiller, via le Conseil de l'UE. Posture d'acteurs européens au profit du système colonial marocain au Sahara occidental, que l'avocat du Front Polisario déplore, notamment le fait que son pays, la France œuvre sans relâche pour contourner le droit et la justice européens. déclarant qu'« en tant qu'avocat je sais que notre devoir est de respecter les décisions de justice » il dira avec insistance « je pense qu'un gouvernement aussi impliqué que le gouvernement français a un devoir particulier de conforter les décisions de justice », a-t-il souligné. La CJUE avait annulé deux accords commerciaux, en septembre dernier, entre l'UE et le Maroc, car incluant le Sahara occidental, en violation du Droit international précisant que « ces deux accords avaient été signés sans le consentement du peuple sah-

raoui ». Gilles Devers rappelle qu'en vertu de l'arrêt de la plus haute juridiction européenne, « les entreprises françaises ayant exercé illégalement pendant une dizaine d'années au Sahara occidental se doivent de payer une dette douanière au peuple sahraoui ». Plus précis, il dira qu'« il y a 16,5 millions d'euros à récupérer dès demain », a-t-il signalé, notant que quatre entreprises dont le siège est basé dans la ville française de Perpignan « sont impliquées à raison de 6,6 millions d'exportations agricoles par an ».

Outre la dette douanière, l'avocat du Front Polisario a soulevé le problème de l'origine des produits qui sont introduits dans l'UE comme étant des produits marocains alors qu'ils viennent du Sahara occidental. « Les contrôles sont effectués sur place (au Sahara occidental occupé) par une société qui s'appelle Morocco Foodex, un établissement public marocain qui certifie l'origine des produits qui viennent du Sahara occidental », a-t-il déploré, appelant la France « à réagir pour ne plus donner de crédit à ces certifications délivrées par une entreprise marocaine ».

R. I.

SPÉCULATION SUR LES PRODUITS DE BASE

Les sénateurs vont enquêter

Les agissements criminels des spéculateurs sont dans la ligne de mire du Conseil de la nation qui a décidé, hier, la création d'une commission d'enquête parlementaire sur la pénurie et la spéculation sur des produits alimentaires de large consommation.

Cette décision a été prise à l'issue d'une réunion du bureau du Conseil de la nation, élargie aux présidents des groupes parlementaires et au questeur. La prérogative que leur donne l'article 159 de la Constitution de 2020 permet ainsi aux sénateurs d'intervenir dans la sphère du commerce intérieur qui semble échapper, pour certains produits essentiels, au contrôle de l'État. La sensibilité aux préoccupations des citoyens indique que le mandat de parlementaire prend tout son sens. Il reste que de telles initiatives des députés et sénateurs, ou même des élus locaux, doivent être prolongées à travers des propositions de textes législatifs, inspirés des réalités concrètes et visant à mettre en œuvre des solutions aux problèmes vécus par les citoyens. Dans ce cas précis, il s'agit de la lutte contre les spéculateurs et les fraudeurs. Le rapport de la commission est d'ores et déjà attendu dans l'opinion publique. Le Conseil de la nation a également la mission constitutionnelle de contrôler l'action des pouvoirs publics dans ce domaine. L'attention a été fortement focalisée sur l'huile de table, mais d'autres produits de base sont l'objet de pratiques illégales sur leurs prix et sur leurs disponibilités de la part d'acteurs mafieux du commerce intérieur. Certains opérateurs ont retenu de l'article 61 de la Constitution, uniquement la première phrase qui stipule que la liberté du com-



Phs : DR

merce est garantie. Ils refusent de prendre en considération la deuxième phrase de cet article qui précise que la liberté du commerce s'exerce dans le cadre de la loi. C'est comme s'ils avaient choisi d'ignorer la loi, sans craindre d'être verbalisés par les agents de l'État et sanctionnés. Les Algériens ont l'impression que la situation du marché intérieur des produits de première nécessité, loin de se redresser, au contraire, devient pire. Cela concerne les grandes villes et, encore plus, les localités de l'intérieur du pays où le pouvoir d'achat de la majorité de la population ne permet pas de faire face aux pratiques illégales de hausses des prix. De nombreux échos indiquent que les retraités et les petits fonctionnaires, aux revenus bas, ont recours à l'endettement pour boucler la fin du mois et achètent à crédit les denrées de base, comme l'huile de table, le lait, le café, le sucre, les pâtes... dont les prix augmentent selon le bon vouloir de certains commerçants forts du monopole qu'ils ont sur ces produits de base. Avec le niveau élevé des prix, le pouvoir d'achat de revenus entre 20 000 et 30 000 DA/mois, est anéanti au bout d'une dizaine de jours. Les plus pauvres n'arrivent plus à acheter le lait en sachet. Des médias ont rapporté que la

pratique de la vente concomitante est imposée pour pouvoir acquérir l'huile. Les catégories sociales placées dans cette détresse en appellent aux autorités et, en particulier, au ministre du Commerce, pour frapper, selon leurs propres propos, d'une main de fer les spéculateurs responsables de cette situation.

Ce jeudi, dans une déclaration à la presse, le Premier ministre, ministre des Finances, Aimène Benabderrahmane, a souligné que la révision du point indiciaire dans la fonction publique (qui entrera en vigueur avant fin avril prochain, sur instruction du président Abdelmadjid Tebboune, a-t-il précisé) et la mesure relative à la révision de l'impôt sur le revenu global (IRG) contenue dans la loi de finances 2022, permettront d'augmenter les salaires des travailleurs, et ainsi améliorer leur pouvoir d'achat. Les spéculateurs ne l'entendent pas de cette oreille. Ils ont anticipé et ont déjà commencé à agir pour rendre nul l'effet de ces mesures sur le pouvoir d'achat des Algériens à revenus bas et moyens. La nouvelle loi qui punit les spéculateurs a été publiée dans le Journal officiel. Elle prévoit des peines d'emprisonnement allant de 3 à 30 ans de prison.

M'hamed Rebah

PARTIS POLITIQUES Bengrina instruit ses élus locaux

Le président du Mouvement national El Bina, Abdelkader Bengrina a appelé, hier à Alger, les acteurs de la société à intensifier les efforts pour faire face aux divers défis que vit l'Algérie actuellement en vue de préserver sa sécurité nationale et renforcer son front interne.

S'exprimant lors d'une rencontre avec les présidents des Assemblées populaires communales (APC) de sa formation politique, Bengrina a insisté sur "la lutte contre la discrimination et toute forme de bureaucratie et de corruption en œuvrant à réaliser la cohérence avec les institutions de l'Etat et tous les autres partenaires en vue de préserver la sécurité nationale et ériger l'Algérie au rang des pays développés".

Il a appelé les P/APC à "faire preuve de courage, de sincérité, de sagesse et de compétence, à remédier aux lacunes enregistrées et à écouter les préoccupations des citoyens en vue de gérer les affaires des APC dans de meilleures conditions et réaliser le développement local dans tous les domaines", annonçant la participation de son parti aux élections de renouvellement de la moitié des membres élus du Conseil de la nation prévues le 5 février prochain.

Bengrina a également appelé les présidents des APC et des APW relevant de son parti à travailler dans le cadre du partenariat avec tous les autres élus loin de la vision partisane, tribale ou sectaire à travers l'adoption des principes de l'État au service de la patrie et du peuple".

Le président du Mouvement national El Bina a mis l'accent sur "la levée des obstacles dressés devant les élus pour qu'ils puissent accomplir leurs missions dans de bonnes conditions avec conscience et conformément aux lois de la République".

À cette occasion, il a tenu à réaffirmer l'attachement de sa formation politique à promouvoir davantage le rôle de la femme dans les postes de responsabilité au niveau central et local, saluant les acquis du mouvement dans les dernières élections locales.

APS

IL RENCONTRE LES REPRÉSENTANTS DES BOULANGERS AUJOURD'HUI SUR LE PRIX DU PAIN

Rezig sommé de régler rapidement le problème

Si dans son approche sur la question du prix du pain, il tient « la baguette » par le milieu pour satisfaire et le boulanger et le consommateur, le ministre du Commerce est appelé désormais à trouver une solution durable au problème qui dure depuis des mois, sinon des années. En effet, la hausse du prix de la baguette de pain (ordinaire) à 15 dinars décidée unilatéralement par plusieurs boulangers à travers le territoire national en ce début de l'année, et ayant suscité une grande polémique, a poussé le gouvernement à réagir. En effet, des instructions ont été données par le Premier ministre, Aimène Benabderrahmane, au ministre du Commerce Kamel Rezig, de régler très vite ce problème. C'est dans ce cadre qu'une rencontre de concertation devra se tenir aujourd'hui au siège du ministère entre les responsables du ministère du Commerce et les représentants des boulangers à l'instar de l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA) et la fédération nationale des Boulan-



gers. Le but étant de trouver des solutions aux différents problèmes auxquels font face les boulangers les ayant poussés à revoir à la hausse le prix de la baguette de pain. Il est essentiel de relever que depuis le début de l'année 2022, la crise autour de ce produit de très large consommation, qui faut-il le relever est subventionné par l'État, ne cesse de s'aggraver. Des boulangers à travers plusieurs wilayas du pays ont décidé de leur propre gré d'augmenter le prix de la baguette de pain à 15 Da sans qu'il y ait

d'annonce officielle dans ce sens. Une démarche qui a fait réagir notamment les associations de protection de consommateurs et les représentants des commerçants eux-mêmes qui n'ont pas hésité à dénoncer ce comportement. Dans ce sens, l'UGCAA s'était démarquée des appels à l'augmentation des prix, rappelant que toutes les revendications légitimes des boulangers ont été soumises aux pouvoirs publics pour qu'elles puissent être prises en charge. Des revendications qui sont intervenues,

ajoute l'UGCAA, suite aux hausses des charges de production de ce produit de très large consommation, à l'instar de la levure et des améliorants. Appelant les boulangers à faire preuve de conscience et ne pas se précipiter à augmenter les prix de manière aléatoire, l'UGCAA avait souligné la nécessité de l'intervention des pouvoirs publics afin de régler ce problème de sorte à assurer une marge bénéficiaire acceptable pour les boulangers sans pour autant atteindre le pouvoir d'achat des citoyens.

De son côté, l'Association de protection et d'orientation des consommateurs (APOCE) tout en dénonçant la hausse anarchique du prix de la baguette pourtant réglementée, a reconnu en même temps l'existence de difficultés face auxquelles sont confrontés les boulangers en raison de la hausse des prix de production. C'est pour cette raison, estime la même source, que la révision du prix du pain ordinaire doit intervenir, en incluant, toutefois, tous les intervenants. Chose donc que s'apprête à faire

le ministère du Commerce qui a, faut-il le souligner, du pain sur la planche quant à la réorganisation de cette activité qui n'est pas épargnée par la spéculation et la mainmise des barrons de l'informel. Outre le règlement du problème du prix de la baguette de pain, le département de Kamel Rezig devrait surtout se pencher, avec ses invités, sur le phénomène de la vente de pain dans les trottoirs à l'air libre et dans des conditions de manque d'hygiène et ce avec un prix plus élevé qu'en boulangerie. Aussi, le même ministère devrait également aborder la question du détournement de la farine (subventionnée) à d'autres fins que la confection de baguettes de pain, à savoir la confection de gâteaux et de pâtisseries. Tout cela pour dire que ce secteur a besoin d'un bon coup de fouet pour sortir la baguette de pain de la spirale des acteurs de l'informel et des commerçants véreux qui accourent au gain rapide en usant de tous les subterfuges.

Ania Nch

BENABDERRAHMANE DÉPLORE LES DÉPARTS DES COMPÉTENCES MÉDICALES ALGÉRIENNES À L'ÉTRANGER

Arrêter l'hémorragie !

Le Premier ministre, ministre des Finances Aïmène Benabderrahmane, a déclaré, hier, que l'université algérienne a atteint un haut niveau dans la formation médicale, citant, dans ce cadre, les réalisations faites par les médecins algériens à l'étranger et les prix qu'ils reçoivent.



Ph. : APS

Hélas, la crème des médecins algériens profite à d'autres pays, et le Gouvernement cherche les voies et moyens possibles pour leur retour pour servir le leur. En effet, dans son allocution prononcée au séminaire national sur la modernisation du système de santé au CIC, Benabderrahmane a souligné la nécessité d'arrêter l'hémorragie des compétences médicales à l'étranger. Par ailleurs le même responsable a

affirmé que ce séminaire s'inscrit au titre d'une série de rencontres organisées par le gouvernement en application des directives du président de la République dans le cadre des ateliers de grandes réformes structurelles. Il a ajouté que ces assises visent à concrétiser les engagements du président de la République en engageant « une réforme profonde et globale basée sur la révision de la carte sanitaire suivant des normes modernes en s'appuyant sur un diagnostic précis et des

données objectives ». Benabderrahmane a mis l'accent sur la nécessité de préparer une nou-

velle carte sanitaire « juste et équitable », permettant de mettre en place un « système de

santé qui répond aux attentes et aspirations des citoyens selon les standards internationaux ».

À cet effet, il a appelé les participants aux différents ateliers à proposer des solutions « pratiques et opérationnelles en vue d'humaniser le système de santé et moderniser sa gouvernance ». Il a aussi affirmé que les conclusions de ce séminaire constitueront une « feuille de route pratique qui sera concrétisée sur le terrain » et ce, en focalisant sur les procédures concernant « l'humanisation du secteur de la santé, l'amélioration de la couverture sanitaire des citoyens, le renforcement de la formation des professionnels du secteur et la lutte et la prévention contre les maladies transmissibles et ce, avec la prise en charge des maladies non transmissibles et travailler pour réduire le taux de mortalité ».

Sarah Oub.

POINT COVID-19

426 nouveaux cas, 218 guérisons et 5 décès

Quatre-cent-vingt-six (426) nouveaux cas confirmés de coronavirus (Covid-19), 218 guérisons et 5 décès ont été enregistrés ces dernières 24 heures en Algérie, a indiqué hier le ministère de la Santé dans un communiqué. Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 221 742, celui des décès 6 330 cas, alors que le nombre de patients guéris est passé à 152 116 cas. Par ailleurs, 35 patients sont actuellement en soins intensifs, ajoute la même source. Le ministère de la Santé rappelle, par la même occasion, que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, tout en insistant sur le respect du port du masque.

APS

MODERNISATION DU SYSTÈME DE SANTÉ

Benbouzid mise sur une gouvernance efficace

La rencontre nationale sur la réforme du système de santé, qui s'étale sur deux jours, a ouvert hier ses travaux au Centre international des conférences (CIC), à Club des Pins -Alger-, regroupant plus de 700 participants pour débattre de la feuille de route de la future architecture sanitaire du pays. En effet, cette rencontre nationale sur la modernisation du système de santé, qui intervient dans un contexte sanitaire des plus préoccupants, marqué par l'augmentation des cas de

SELON LE PR. LYES AKHAMOUK Vers l'élargissement de l'obligation du Pass-vaccinal

Face à la situation sanitaire qui ne cesse de se détériorer, le professeur Lyes Akhamouk, membre du Comité scientifique de suivi de l'évolution de l'épidémie du Coronavirus n'a pas exclu un possible retour au confinement partiel dans un certain nombre de wilayas ou communes qui enregistrent un grand nombre de contaminations quotidiennes. Ainsi, le Pr Akhamouk a déclaré hier à la presse nationale, en marge du séminaire national sur la modernisation du système de santé, qu'il y a un processus pour élargir l'obligation du Pass-vaccinal afin d'ajouter d'autres espaces comme deuxième étape, justifiant ceci par le variant «Omicron» qui sera répandu en Algérie d'ici la fin du mois courant. Également, il a souligné que les mesures sanitaires seront renforcées dans les établissements scolaires. Par ailleurs, le Pr Akhamouk a exclu la suspension des vols internationaux car, cette mesure « n'a pas prouvé son efficacité face à la propagation du coronavirus et même face au nouveaux variants ».

S. O.

contamination par la Covid-19 notamment avec l'apparition du nouveau variant Omicron, réunira tous les acteurs du secteur (autorités, praticiens, pharmaciens, syndicats, industriels...) et permettra de «procéder à une évaluation minutieuse du secteur et trouver des solutions pratiques applicables sur le terrain ». C'est une opportunité pour établir aussi un état des lieux de la situation sanitaire en Algérie. Le Premier ministre, ministre des Finances, avait précisé que le gouvernement escompte élaborer, à l'issue de cette rencontre, « une feuille de route équilibrée menant à un système de santé qui répond aux aspirations des citoyens pour une couverture sanitaire conforme aux normes internationales, avec la participation de tous les acteurs du secteur ». Dans son discours d'ouverture, le ministre de la Santé, Abderrahmane Benbouzid, a déclaré qu'«il est devenu nécessaire de développer un nouveau système de santé basé sur une gouvernance efficace qui repose sur l'utilisation la plus efficiente des ressources disponibles». Benbouzid a souligné que «le séminaire et ses huit ateliers permettront de se focaliser sur l'application et l'adaptation des programmes de santé préventive, ainsi que la révision des lois fondamentales pour les professionnels de la santé et le renforcement et l'amélioration de leurs conditions de travail». Il a ajouté qu'à l'issue des travaux du séminaire, des recommandations seront faites et la mouture finale sera remise au président de la République. Benbouzid a noté que «cet événement a pour objectif de réformer le système de santé, avec l'objectif de mettre le patient au centre des préoccupations du personnel soignant, tout en assurant, à ce dernier, les conditions idoines pour mener à bien sa mission». À la même occasion, le Pr Djamel-Eddine Nibouche, chef de service cardiologie au CHU Nafissa Hamoud (ex. Parnet) Alger, a indiqué que « ce séminaire national est une occasion de pouvoir sortir avec des propositions à même de résoudre le fonctionnement de l'un des

plus importants secteurs de l'État algérien ». De son côté, le président de la Société algérienne de réanimation, le Pr Ryad Mahyaoui, a insisté sur l'intérêt du citoyen, et son droit à une prise en charge sanitaire de qualité : « Nous allons réfléchir, proposer, faire des recommandations pour améliorer la prise en charge de nos patients, parce qu'en réalité, c'est le patient qui est au cœur des enjeux de ces rencontres », explique-t-il.

QU'ATTENDENT LES PROFESSIONNELS DE CES ASSISES ?

Pour les professionnels du métier, la concrétisation des recommandations est impérative, notamment en ce qui concerne l'engagement de révision de certaines lois, amélioration effective des conditions socio-professionnelles, plan de carrière et surtout la gestion des hôpitaux, centre de santé et cliniques publiques, par une approche basée sur la responsabilité de dispenser des soins et de suivi des malades, loin d'une gestion purement administrative, laquelle devrait venir en appoint, dans la capitalisation des moyens matériels existants et ceux à assurer et débloquent, ainsi que le personnel des blouses blanches et les travailleurs du secteur. Dans ce cadre, le président du Syndicat national de praticiens de la santé publique (SNPSP), Lyes Merabet qui a exprimé son boycott à cette rencontre, a affirmé que «la révision des statuts» des médecins reste parmi les points focaux sur lesquels elle doit insister. Indiquant que les propositions devront être formulées autour de « la relance du système de la santé, le financement, la gestion de la carrière professionnelle, la numérisation... etc. ». Ajoutant qu'il est nécessaire que plusieurs points soient débattus lors des assises, comme la contractualisation, la tutelle de la Caisse nationale de sécurité sociale (CNAS) qui devrait passer au ministère de la Santé, ou encore revoir la nomenclature des actes et remboursements, la formation des médecins avec des carrières professionnelles plus inté-

ressantes, les incitations financières, sans oublier la recherche scientifique qui connaît plusieurs handicaps.

HUIT SYNDICATS DU SECTEUR BOYCOTTENT LE RENDEZ-VOUS

Il y a quelques semaines, huit formations syndicales, qui se sont constituées en Coordination nationale des syndicats de la santé, ont pris la décision de boycotter les assises de la santé après que de précédentes réunions n'aient pas abouti à la satisfaction des revendications socio-professionnelles exprimées depuis plusieurs années. Parmi les formations syndicales qui ne comptent pas prendre part à cet événement le (Snaamarsp) le Syndicat des infirmiers algériens (SIA), le Syndicat national des médecins généralistes de santé publique (SNMGSP), le Syndicat national des praticiens spécialistes de la santé publique (SNPSSP), le Syndicat autonome des biologistes de santé publique (SABSP), le Syndicat national des sage-femmes (SNSF) et le Syndicat national des professeurs d'enseignement paramédical (SNPEP), et le Syndicat national de praticiens de la santé publique (SNPSP). Cependant le Snechu, le SNPSP et le SAP affirment qu'ils « n'accepteront jamais de cautionner des résolutions préparées et validées à l'avance ». De son côté, le président du SNPSSP, Mohamed Yousfi, avait déclaré à ce propos « nous attendons ces réformes de la santé depuis plus de 30 ans », « mais nous ne sommes pas d'accord avec la méthodologie adoptée par le ministre de la Santé », a-t-il ajouté. « Lorsqu'on nous appelle pour des assises des wilayas, des assises régionales puis pour des rencontres nationales pour poser un diagnostic, pour émettre des propositions, tout cela est un travail que nous avons déjà fait en 2014 », a-t-il estimé, jugeant que c'est une « perte de temps ». Selon lui l'urgence est de passer directement à l'application de la loi sanitaire de 2018.

Sarah Oubraham

FINANCEMENT DU LOGEMENT

La CNL transformée en banque de l'habitat

Inscrit noir sur blanc dans les tablettes du gouvernement suivant le programme présidentiel portant réformes «urgentes» du secteur bancaire et financier, le projet de création d'une banque de l'Habitat est sur la bonne voie.

Un tel établissement a pour objectif de financer le programme national du logement. Il s'agit de recourir à d'autres ressources financières comme l'épargne des ménages en lieu et place du budget de l'État dans ce secteur budgétaire.

Toutefois, et vu la conjoncture financière difficile qui ne permet pas justement l'institution d'un nouvel établissement financier, l'Exécutif a trouvé l'ingénieuse idée d'en transformer un d'existant, la Caisse nationale du logement notamment, en une banque dédiée au financement des programmes du logement.

Filiale de la CNEP-Banque, la CNL qui est jusque-là un établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC), changera « très prochainement » de statut pour devenir un établissement financier afin de pouvoir contribuer au financement du logement sur d'autres ressources que celles du budget de l'État. C'est ce qu'a révélé tout récemment son directeur général, Ahmed Belayat, dans les colonnes de la revue Batisseur.dz (propre à la CNL).

Ainsi, après avoir servi



PH: DR

comme instrument privilégié dans la mise en œuvre de la politique de financement du logement de par son statut initial, la CNL est soumise depuis quelques temps à une restructuration profonde, dont « la prochaine étape coïncidera avec sa transformation en un établissement financier dans le cadre d'une nouvelle philosophie de production du logement », précise son DG.

Techniquement parlant, et en tant qu'établissement financier, la CNL veut se placer au centre d'une équation « épargne- accès au logement », précise-t-on. Et d'ores et déjà, estime la même source, cet établissement financier, est appelé à « réfléchir à la mise en place de nouveaux produits pour collecter cette épargne et à financer le logement sur d'autres ressources que celles du budget de l'État. Ceci n'exclut pas, bien sûr, que nous mettions d'autres produits financiers sur le marché ».

LA COLLECTE DE L'ÉPARGNE DES MÉNAGES COMME MISSION

Toutefois, souligne le même responsable, ce changement de statut n'entend pas aller vers une banque commerciale classique qui ouvrirait ses guichets aux clients. Autrement, a-t-il expliqué, sa mission en tant qu'établissement financier consiste à « organiser la collecte de l'épargne des ménages à travers les réseaux bancaires, les agences d'Algérie Poste et permettre ainsi à l'Etat de financer le logement sur d'autres ressources que celles du Trésor ». Concernant l'organisation structurelle de la nouvelle mission de la CNL, celle-ci doit être accompagnée par « une évaluation plus poussée de la demande et un dispositif d'octroi des aides mieux ciblé pour les différents segments de logements qui seront mis en place ». Et pour cause, explique son DG, « Il ne faut pas oublier que l'épargne est devenue un produit commer-

cial sur lequel se concurrencent toutes les banques depuis que l'on a supprimé ce lien entre l'épargne et l'accès au logement », faisant remarquer c'est « la ressource stable qui permet de financer le logement est l'épargne des ménages » comme tradition financière en usage dans tous les pays du monde.

En sus, « l'équation épargne-logement n'est pas une innovation, ni un renoncement à des acquis », précise-t-il, rappelant que la règle de l'épargne a été abandonnée en Algérie à partir de 1998, alors qu'elle était la règle dans les années 70.

« Le statut d'épargnant était la condition nécessaire pour accéder à n'importe quel logement initié par le secteur de l'Habitat. Il y avait un financement mixte Trésor, fonds d'épargne », a-t-il expliqué, ajoutant que c'est en 1973 que les pouvoirs publics avaient inauguré le lancement du produit location-vente.

Farid Guellil

PANIER DE L'OPEP

Le prix du brut franchit les 80 dollars

Le panier de l'OPEP, constitué de prix de référence de 13 pétroles bruts, dont le Sahara blend algérien, s'est établi à près de 81 dollars à la fin de la semaine en cours, son plus haut niveau depuis novembre 2021. " Le prix du panier de treize bruts de l'Opep (ORB) s'élevait à 80,80 dollars le baril jeudi, contre 80,07 dollars la veille (mercredi) ", a précisé l'Organisation des pays exportateurs de pétrole sur son site web. C'est la première fois depuis le 25 novembre, la veille de l'identification du variant Omicron du coronavirus, que le brut de l'Opep franchit la barre de 80 dollars ou plus. Durant le mois de décembre, le brut de l'Opep s'évaluait entre 70 et 78 dollars le baril. L'amélioration des prix du brut de l'Opep, enregistrée à la fin de la première semaine de 2022, intervient dans un contexte de stabilisation des prix du brut au marché mondial, soutenus notamment par les efforts de l'Opep et ses alliés pour assurer l'équilibre du marché. Mardi, l'Organisation des pays exportateurs de pétrole et ses alliés ont décidé, lors de leur 24ème réunion ministérielle, de maintenir pour février prochain, leur plan d'augmentation mensuelle de la production de 400.000 barils/jour, décidé en juillet 2021. Cette décision intervient, selon l'Opep, "au vu des fondamentaux actuels du marché pétrolier et du consensus sur ses perspectives". Introduit en 2005, l'ORB est également composé de Girassol (Angola), Djeno (Congo), Zafiro (Guinée équatoriale), Rabi Light (Gabon), Iran Heavy (Iran), Basra Light (Iraq), Kuwait Export (Koweït), Es Sider (Libye), Bonny Light (Nigéria), Arab Light (Arabie saoudite), Murban (Emirats arabes unis) et Merey (Venezuela).

MARCHÉ CÉRÉALIER

Les prix du blé en repli, ceux du colza s'envolent

Les prix du blé reculaient légèrement, vendredi après-midi sur le marché européen, alors que les marchés financiers manquaient d'allant devant la perspective d'une remontée des taux de la Fed. Pour s'attaquer à l'inflation, la Réserve fédérale américaine envisage d'avancer son calendrier de hausse des taux d'intérêt, selon le compte-rendu de sa dernière réunion. Le marché des matières premières agricoles a aussi été plombé par un mauvais chiffre d'exportations américaines. Selon le ministère américain de l'Agriculture (USDA), les ventes de blé américain à l'export ont atteint leur plus bas niveau de la campagne en cours lors de la semaine du 24 au 30 décembre, s'inscrivant en retrait de 76% par rapport à la semaine précédente. La production ukrainienne, et à l'inverse, est prise : "33,2 millions de tonnes de grains ont été exportés depuis l'Ukraine depuis le début de la campagne, en hausse de 25,7% par rapport à l'an passé", selon les autorités locales, rapporte InterCourtage. Vers 14H30 (13H30 GMT) sur Euronext, le prix du blé tendre reculait de un euro à 272 euros la tonne sur l'échéance de mars et de 1,75 euro sur celle de mai à 269 euros la tonne, pour plus de 17.700 lots échangés. Par ailleurs, les prix du colza, dont l'offre est déficitaire en Europe, bondissaient profitant de la hausse du pétrole.

R.E

INVESTISSEMENT ET ÉCHANGES COMMERCIAUX

L'Algérie veut un partenariat stratégique avec la Turquie

Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, a souligné, hier à Oran, que l'Algérie veut développer ses relations avec la Turquie en "partenariat stratégique davantage industriel et productif que commercial". Dans une déclaration à la presse, en marge de l'ouverture du salon des échanges commerciaux et d'investissements algéro-turcs au centre des conventions "Mohamed Benahmed" d'Oran, le ministre a indiqué que l'Algérie veut développer ces relations en "partenariat stratégique davantage industriel et productif que commercial, mutuellement profitable aux parties algérienne et turque". Rezig a rappelé que le gouvernement algérien a déployé "d'énormes efforts", ces deux dernières années, pour "assainir le climat d'affaires et faciliter les investissements étrangers", considérant que "le climat d'affaires est devenu propice actuellement", citant, dans ce cadre, les chiffres réalisés par l'économie nationale, fin 2021, qui

reflètent "sa force".

Sur les demandes exprimées par des investisseurs turcs concernant les opportunités d'investissement en Algérie, le ministre a souligné que "toutes les données sont disponibles au niveau des plateformes numériques et peuvent être obtenues auprès de notre représentation diplomatique en Turquie et des autres pays". Le ministre a rassuré les investisseurs étrangers désirant pénétrer le marché algérien, indiquant que "les choses ont complètement changé par rapport aux années précédentes", soulignant que "l'économie algérienne est caractérisée par la transparence". "Les opérateurs désirant nouer des relations de partenariat purement économique basé sur le principe gagnant-gagnant capable de créer une valeur ajoutée et des postes d'emploi seront les bienvenus", a-t-il ajouté. Par ailleurs, le ministre a encouragé les entreprises présentes au salon d'Oran, notamment les opérateurs nationaux et des sociétés algéro-

turques, de "privilégier l'exportation de leurs produits, sachant qu'il est devenu nécessaire pour les entreprises de faire des initiatives et de s'ouvrir au monde".

Enfin, il a affirmé que "la diplomatie économique au niveau du ministère des affaires étrangères, des ambassades et des consulats dans les différents pays, ainsi que toutes les institutions du ministère du commerce sont à la disposition des entreprises désirant exporter".

Ce salon de quatre jours organise les échanges d'investissements algéro-turcs par l'entreprise "SOS Event" avec la collaboration de l'Agence nationale de promotion du commerce extérieur (ALGEX), sous le patronage du ministère du Commerce et de la Promotion des exportations et la participation de 50 exposants. Ce salon s'inscrit dans le cadre d'une dynamique de relance des activités économiques et du développement des échanges d'investissement et de commerce entre les deux pays.

APS

LA FÊTE CONTINENTALE COMMENCE AUJOURD'HUI

Les Verts à la conquête d'une troisième étoile



Phs : DR

Dès aujourd'hui, le plus grand événement du continent africain sera lancé... Une fête footballistique rassemblant les meilleurs du Continent noir dans une épreuve qui a toujours été au centre de l'attention du monde, notamment des scouts, sans oublier maintenant qu'il y a des joueurs qui sont considérés comme les meilleurs dans leurs postes à l'échelle mondiale même.

Dès aujourd'hui, le plus grand événement du continent africain sera lancé... Une fête footballistique rassemblant les meilleurs du Continent noir dans une épreuve qui a toujours été au centre de l'attention du monde, notamment des scouts, sans oublier maintenant qu'il y a des joueurs qui sont considérés comme les meilleurs dans leurs postes à l'échelle mondiale même.

La Coupe d'Afrique des Nations reste un tournoi qui revêt un cachet spécial. Il est vrai que malgré tous les problèmes et pressions qui ont été exercés pour annuler la compétition, les organisateurs de cette dernière n'ont pas abdiqué, gagnant la bataille après avoir défendu bec et ongles la souveraineté de l'Afrique.

Un simple regard sur les sélections participantes dans le rendez-vous camerounais, on peut s'attendre à ce que cette version soit exceptionnelle, d'autant plus que la majorité des équipes sont en progression remarquable. Aussi, presque toutes les sélections sont venues avec un potentiel humain respectable tout en étant animées d'un réel

désir pour défendre leurs chances jusqu'au dernier souffle.

L'Algérie, emmenée par Djamel Belmadi, a les faveurs des pronostics, non seulement parce qu'elle est tenante du titre, mais aussi parce qu'elle continue dans sa dynamique enclenchée depuis la fin 2018 et qui lui a permis de rester invaincus 34 matches de rang... Donc, si les compagnons de Riyad Mahrez ne montent pas sur le podium, ce sera une grosse surprise!

Le Sénégal n'est pas inférieur à l'Algérie, une équipe qui a davantage grandi depuis la précédente CAN en Egypte et sa défaite en finale face à l'Algérie, à l'élite des joueurs... Pour nombre d'observateurs et spécialistes, il s'agit de la seule sélection qui représente un vrai danger pour les protégés de Belmadi.

Le Cameroun, l'Egypte et le Ghana, de par leur histoire dans l'épreuve, sont les autres favoris au sacre, des équipes avec une excellente génération peuvent faire sensation.

Il est vrai que la plupart d'entre elles changent d'entraîneurs avec une relative stabilité pour la sélection du pays hôte, mais la qualité de leurs individualités conjuguée à leur grande expérience dans le championnat continental leur permet d'aller loin dans la compétition.

Les Lions de l'Atlas, emmenés par le rigoureux Vahid Halilhodzic, entrent dans la compétition avec des défections notables. L'exclusion de Ziyech et Mazraoui est à priori un mauvais facteur pour l'équipe marocaine. Mais l'autorité du sélectionneur du Maroc et les échecs à répétition des Lions de l'Atlas lors des précédentes épreuves continentales ont permis à Halilhodzic de prendre des

décisions fermes sans que personne n'en trouve à redire. Le technicien bosnien est aussi conforté dans cela par le parcours réussi qu'il a réalisé dans les éliminatoires du prochain Mondial en parvenant notamment à qualifier facilement son équipe aux barrages.

Les compagnons d'Achraf Hakimi essaieront de batailler, et surtout faire preuve d'une présence morale qui marque souvent toute sélection ayant déjà goûté à la joie du sacre pour décrocher une couronne qui manque depuis plusieurs années au palmarès du Maroc.

Pour sa part, la Tunisie, avec son entraîneur Moundhir El-Kebier, aspire à répéter l'expérience de la précédente CAN quand elle a réussi à atteindre le dernier carré de l'épreuve. Elle a d'ailleurs toute la latitude de nourrir de telles ambitions vu qu'elle possède une équipe ambitieuse composée dans sa majorité de joueurs du cru.

Ce qui distingue les Aigles de Carthage, c'est la façon dont ils traitent les compétitions qui se déroulent sous forme de tournois, un réalisme parfait qui permet toujours aux coéquipiers de Wahbi Khazri d'y aller souvent loin. Aux yeux de nombreux observateurs aussi, le Mali pourrait bien jouer les troubles fêtes. C'est une équipe qui joue un football moderne avec de grands talents, grâce au travail réalisé par la Fédération de ce pays qui a bien pris soin de sa sélection des joueurs locaux, et la voilà maintenant en train de cueillir le fruit de son travail, au vu de ses performances lors des éliminatoires du Mondial où elle est toujours en course après sa qualification à la phase des barrages.

Hakim S.

MALGRÉ LE FLOU QUI ENTOURE SON AVENIR À LYON

Slimani arrive à la CAN avec un moral au beau fixe

Le golem historique de la sélection nationale, Islam Slimani, s'apprête à participer à sa quatrième Coupe d'Afrique des nations. Il sera l'un des atouts majeurs du sélectionneur national Djamel Belmadi.

Il faut dire que l'attaquant de l'O Lyon se prépare à aborder le rendez-vous camerounais avec un moral au très beau fixe. Il y a quelques jours, il a porté son total de buts avec les Verts à 39 réalisations, et ce, lors de la victoire des Verts contre le Ghana (3-0) mercredi passé dans leur seule et unique répétition générale avant de s'envoler vers Douala.

Ce 39e but de Slimani a été réalisé à l'occasion de son 80e match sous le maillot national. C'est aussi son septième dans

une rencontre amicale. L'ancien belouizdadi compte aussi une autre banderille dans son palmarès personnel avec les Fennecs. Il s'agit de son but signé un certain 25 mai 2013 dans la cage de la sélection de la Mauritanie. Mais ce but n'a pas été compté dans la "moisson" du joueur, car la partie en question, livrée par la sélection des joueurs locaux sous la conduite de Korichi, n'a pas été inscrite dans l'agenda de la FIFA. Pour les autres statistiques de Slimani, on peut souligner que face au Ghana, il a marqué son 22e but du pied droit, contre 5 du gauche et 12 au prix de la tête.

Et depuis son premier but international contre le Rwanda il y a 9 ans et demi, ses buts internationaux ont été répartis sur les deux mi-temps, 17 en



première mi-temps et 23 en seconde, et il est à noter que la plupart de ses buts étaient en matchs officiels. Aussi, ses 6 derniers buts avec "Les Verts" étaient tous en seconde période. L'autre remarque est que

9de ses 39 buts au total l'ont été dans le dernier quart d'heure du temps des matchs.

Le principal concurrent de Slimani pour le poste d'avant-centre, en l'occurrence, Baghdad Bounedjah, a marqué 9 buts après la CAN- 2019, tandis que Slimani a fait trembler les filets 12 fois, bien qu'il ait été dans la plupart des matchs remplaçant du buteur du club qatari Al Sadd.

Tout le monde s'accorde à dire qu'islam est un modèle de patience qui ne refuse pas d'attendre sa chance pour l'exploiter à bon escient. Une qualité qui fait de lui un joueur professionnel qui revient à chaque fois plus motivé qu'avant pour remplir sa mission et surtout chercher à faire valoir son sens de but.

H. S.

**S
T
R
O
P
S**

COUP D'ENVOI DE LA 33E COUPE D'AFRIQUE DES NATIONS DEMAIN AU CAMEROUN

LE PRÉSIDENT DE LA CAF ENCENSE LES VERTS :

« L'Algérie doit remporter la Coupe du monde »

Le président de la Confédération africaine de football (CAF) le Sud-africain, Patrice Motsepe, n'a pas tari d'éloges vendredi à Douala sur la sélection algérienne tenant du titre, à deux jours du coup d'envoi de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2021 (reportée à 2022, ndr) au Cameroun (9 janvier - 6 février).

« L'Algérie est un très beau pays, une très belle équipe qui rend l'Afrique très fière. Nous vous souhaitons le meilleur. Bonne chance pour l'Algérie, bonne chance pour les autres nations participantes. L'Algérie doit remporter la Coupe du monde, pas seulement la CAN », a indiqué le premier responsable de la CAF à la presse algérienne. Patrice Motsepe s'exprimait à l'issue de la réunion du Comité exécutif (COMEX), tenue à l'hôtel Krystal Palace à Douala, à 48 heures du début de la 33e édition de la CAN. « L'équipe algérienne est l'une des sélections africaines qui peut nous rendre fiers. Le record africain d'invincibilité (toujours en cours de 34 matchs, ndr) réalisé par l'Algérie, est une fierté pour le peuple algérien et africain.

L'équipe d'Algérie peut nous rendre fiers contre les meilleures nations du monde. Nous sommes focalisés sur la CAN, la plus grande compétition en Afrique », a-t-il ajouté. Et d'enchaîner sur son éventuelle visite en Algérie : « La prochaine fois que vous allez m'interviewer, il faut ce que soit en Algérie ». Appelé à revenir sur les principales décisions prises lors de la réunion du COMEX, Patrice Motsepe a annoncé l'augmentation de la prime de victoire.

« Nous avons décidé d'augmenter le ++prize money ++ (primes) de victoire, notamment pour le vainqueur. Le plus important est de rester concentrés et de faire de cette compétition l'une des plus réussies, car nous sommes en concurrence avec d'autres compétitions à travers le monde. Le plus important est la



santé en cette période de pandémie. Les supporters sont autorisés à assister aux matchs du tournoi, mais à condition de présenter un test de Covid-19 négatif », a-t-il conclu. Le président de la CAF est arrivé ce vendredi matin à Douala. Accompagné de son épouse, le premier responsable de l'instance continentale a été reçu par une importante délégation d'officiels.

MATCH D'OUVERTURE CAMEROUN - BURKINA FASO
L'Algérien Ghorbal au sifflet

La Confédération africaine de football (CAF), a désigné un trio arbitral algérien, conduit par Mustapha Ghorbal, pour diriger le match d'ouverture de la 33e Coupe d'Afrique des nations CAN-2021 (reportée à 2022, ndr), entre le Cameroun, pays hôte, et le Burkina Faso, dimanche au stade d'Olembe à Yaoundé (17h00). Ghorbal (36 ans), international depuis 2014, sera assisté de ses compatriotes Abdelhak Etchiali (1er assistant) et Mokrane Gourari (2ème assistant), selon un communiqué de la Fédération algérienne (FAF) publié vendredi soir.

CALENDRIER COMPLET DU TOURNOI

1re journée Dimanche 9 janvier : - Gr. A : Cameroun - Burkina Faso, à Yaoundé (17h00) - Gr. A : Ethiopie - Cap-Vert, à Yaoundé (20h00)	Dimanche 16 janvier - Gr. F : Tunisie - Mauritanie, à Limbé (14h00) - Gr. F : Gambie - Mali, à Limbé (17h00) - Gr. E : Côte d'Ivoire - Sierra Leone, à Douala (17h00) - Gr. E : Algérie - Guinée équatoriale, à Douala (20h00)	Bafoussam (20h00)
Lundi 10 janvier - Gr. B : Sénégal - Zimbabwe, à Bafoussam (14h00) - Gr. B : Guinée - Malawi, à Bafoussam (17h00) - Gr. C : Maroc - Ghana, à Yaoundé (17h00) - Gr. C : Comores - Gabon, à Yaoundé (20h00)	3e journée Lundi 17 janvier - Gr. A : Cap-Vert - Cameroun, à Yaoundé (17h00) - Gr. A : Burkina Faso - Ethiopie, à Bafoussam (17h00)	Mardi 25 janvier - (match 5) 1er groupe B - Meilleur troisième groupe A, C ou D, à Bafoussam (17h00) - (match 6) 1er groupe C - Meilleur troisième groupe A, B ou F, à Yaoundé (20h00)
Mardi 11 janvier - Gr. E : Algérie - Sierra Leone, à Douala (14h00) - Gr. D : Nigeria - Egypte, à Garoua (17h00) - Gr. D : Soudan - Guinée-Bissau, à Garoua (20h00)	Mardi 18 janvier - Gr. C : Gabon - Maroc, à Yaoundé (17h00) - Gr. C : Ghana - Comores, à Garoua (17h00) - Gr. B : Zimbabwe - Guinée, à Yaoundé (20h00) - Gr. B : Malawi - Sénégal, à Bafoussam (20h00)	Mercredi 26 janvier - (match 7) 1er groupe E - 2e groupe D, à Douala (17h00) - (match 8) 1er groupe F - 2e groupe E, à Limbé (20h00)
Mercredi 12 janvier - Gr. F : Tunisie - Mali, à Limbé (14h00) - Gr. F : Mauritanie - Gambie, à Limbé (17h00) - Gr. E : Guinée équatoriale - Côte d'Ivoire, à Douala (20h00)	Mercredi 19 janvier - Gr. D : Egypte - Soudan, à Yaoundé (20h00) - Gr. D : Guinée-Bissau - Nigeria, à Garoua (20h00)	1/4 de finale Samedi 29 janvier - (match B) Vainqueur match 4 - vainqueur match 3, à Douala (17h00) - (match A) Vainqueur match 1 - vainqueur match 2, à Garoua (20h00)
2e journée Jeudi 13 janvier - Gr. A : Cameroun - Ethiopie, à Yaoundé (17h00) - Gr. A : Cap-Vert - Burkina Faso, à Yaoundé (20h00)	Jeudi 20 janvier - Gr. E : Sierra Leone - Guinée équatoriale, à Limbé (17h00) - Gr. E : Côte d'Ivoire - Algérie, à Douala (17h00) - Gr. F : Gambie - Tunisie, à Limbé (20h00) - Gr. F : Mali - Mauritanie, à Douala (20h00)	Dimanche 30 janvier - (match C) Vainqueur match 7 - Vainqueur match 6, à Yaoundé (17h00) - (match D) Vainqueur match 5 - Vainqueur match 8, à Douala (20h00)
Vendredi 14 janvier - Gr. C : Maroc - Comores, à Yaoundé (14h00) - Gr. C : Gabon - Ghana, à Yaoundé (17h00) - Gr. B : Sénégal - Guinée, à Bafoussam (17h00) - Gr. B : Malawi - Zimbabwe, à Bafoussam (20h00)	1/8 de finale Dimanche 23 janvier - (match 1) 2e groupe A - 2e groupe C, à Limbé (17h00) - (match 2) 1er groupe D - Meilleur troisième groupe B, E ou F, à Garoua (20h00)	1/2 finales Mercredi 2 février Vainqueur match A - Vainqueur match D, à Douala (20h00)
Samedi 15 janvier - Gr. D : Nigeria - Soudan, à Garoua (17h00) - Gr. D : Guinée-Bissau - Egypte, à Garoua (20h00)	Lundi 24 janvier - (match 3) 1er groupe A - Meilleur troisième groupe C, D ou E, à Yaoundé (17h00) - (match 4) 2e groupe B - 2e groupe F, à	Finale et match de classement Dimanche 6 février Match pour la troisième place : à Yaoundé (17h00) Finale : à Yaoundé (20h00).

Les 52 matchs sous l'œil de la VAR

Pour la première fois dans l'histoire de la Coupe d'Afrique des Nations, les cinquante-deux (52) matchs de la compétition seront couverts par l'assistance vidéo à l'arbitrage (VAR), à l'occasion de la 33e édition prévue au Cameroun du 9 janvier au 6 février 2022. La compétition débutera le dimanche 9 janvier 2022 et opposera le Cameroun hôte au Burkina Faso lors du match d'ouverture. Le coup d'envoi de la rencontre sera donné à 17h00 heure locale (16h00 GMT) au Stade d'Olembe à Yaoundé. La finale aura lieu dans la même enceinte le 06 février 2022. Lors de l'édition précédente de la CAN, la CAF avait introduit la VAR à partir des quarts de finale. Développer l'arbitrage et produire des arbitres de classe mondiale en Afrique étant l'une des grandes priorités de la CAF, la mise en œuvre de la VAR pour la totalité des matches au Cameroun est un pas dans la bonne direction, estime l'instance dans un communiqué. 63 arbitres d'élite ont été sélectionnés pour le tournoi final, dont les arbitres dames Salima Mukasanga (Rwanda), Carine Atemzabong (Cameroun), Fatima Jermoumi (Maroc) et Bouchra Karoubi (Maroc). La liste se compose de 24 arbitres, 31 arbitres assistants et 8 arbitres assistants vidéo issus de 36 pays différents, dont cinq (05) représentants algériens, à leur tête l'arbitre Mustapha Ghorbal.

La valeur des primes revue à la hausse

Le Comité exécutif de la Confédération africaine de football (CAF), réuni vendredi à Douala sous la présidence du Sud-africain Patrice Motsepe, a décidé d'augmenter la valeur des primes de la Coupe d'Afrique des Nations CAN-2021 (reportée à 2022, ndr), au Cameroun (9 janvier - 6 février) "Cette augmentation est conforme à l'engagement de la CAF de récompenser les meilleures performances et de renforcer le statut de sa compétition la plus prestigieuse, la CAN. Elle sera effective dès cette 33e édition ", a indiqué la CAF dans un communiqué. Ainsi, le vainqueur de cette édition empochera un chèque de 5 millions de dollars, soit une augmentation de 500,000 dollars. Le finaliste, quant à lui, aura droit à 2,75 millions de dollars (une augmentation de 250,000 dollars). Les demi-finalistes percevront une prime de 2,2 millions de dollars chacun (une augmentation de 200,000 dollars), alors que les quarts de finaliste auront droit chacun à 1,175 million de dollars (soit une augmentation de 175,000 dollars). Au total, l'augmentation est de l'ordre de 1,850 million de dollars de la dotation totale des primes de la CAN-2021, dont le coup d'envoi sera donné dimanche à Yaoundé, avec au menu le match d'ouverture entre le Cameroun et le Burkina Faso (17h00). L'Algérie, tenant du titre, entamera la défense de son trophée mardi face à la Sierra-Leone (14h00), avant de défier la Guinée-équatoriale le dimanche 16 janvier (20h00), puis l'ogre ivoirien le jeudi 20 janvier à Douala (17h00), dans une véritable "finale" avant la lettre.

Les sélectionneurs africains en force

Ils seront seize (16) sélectionneurs africains sur le banc à la Coupe d'Afrique des nations CAN-2021 au Cameroun (9 janvier - 6 février), un chiffre revu à la hausse par rapport au précédent tournoi disputé en Egypte en 2019.

Cette 33e édition de la CAN, qui se jouera pour la deuxième fois en présence de 24 pays au lieu de 16, sera marquée par la présence de seulement huit (8) techniciens européens, alors qu'ils étaient 13 en Egypte. Seize fédérations nationales, dont celles de l'Algérie (tenant) et le Sénégal (finalistes en 2019), ont décidé de faire confiance aux compétences locales, avec l'objectif d'aller le plus loin possible dans cette compétition. Il s'agit de Djamel Belmadi (Algérie), Aliou Cissé (Sénégal), Mohamed Magassouba (Mali), Mondher Kebaïri (Tunisie), Kamou Malo (Burkina Faso), Kaba Diawara (Guinée), Amir Abdou (Comores), Juan Micha (Guinée équatoriale), Norman Mapeza (Zimbabwe), Augustine Eguavoen (Nigeria), Burhan Tiya (Soudan), Meke Mwase (Malawi), Wubetu Abate (Ethiopie), Baciro Candé (Guinée-Bissau), Pedro Leitao Brito (Cap Vert), John Keister (Sierra Leone). Chez les Européens, la France sera représentée par 3 techniciens, à savoir, Patrice Neveu (Gabon), Patrice Beaumelle (Côte d'Ivoire) et Didier Gomes Da Rosa (Mauritanie), suivie du Portugal



Le sélectionneur national Djamel Belmadi et le sélectionneur du Sénégal Aliou Cissé avant la finale de 2019 au Caire.

avec deux techniciens, Antonio Conceição (Cameroun) et Carlos Queiroz (Egypte). Les trois autres techniciens européens sont: le Belge Tom Saintfiet (Gambie), le Bosnien Vahid Halilhodzic (Maroc) et le Serbe Milovan Rajevac (Ghana). Noms des sélectionneurs par groupes: **Groupe A :** Burkina Faso (Kamou Malo), Cap Vert (Pedro Leitao Brito "Bubista"), Cameroun (Antonio Conceição - Portugal), Ethiopie (Wubetu Abate) **Groupe B :** Guinée (Kaba Diawara), Malawi (Meke Mwase), Sénégal (Aliou Cissé), Zimbabwe (Norman Mapeza) **Groupe C :** Comores (Amir Abdou),

Gabon (Patrice Neveu - France), Ghana (Milovan Rajevac - Serbie), Maroc (Vahid Halilhodzic - Bosnie)

Groupe D : Egypte (Carlos Queiroz - Portugal), Guinée-Bissau (Baciro Candé), Nigeria (Augustine Eguavoen), Soudan (Burhan Tiya)

Groupe E : Algérie (Djamel Belmadi), Côte d'Ivoire (Patrice Beaumelle - France), Guinée équatoriale (Juan Micha), Sierra Leone (John Keister).

Groupe F : Gambie (Tom Saintfiet - Belgique), Mali (Mohamed Magassouba), Mauritanie (Didier Gomes Da Rosa - France), Tunisie (Mondher Kebaïri).

Belloumi et Mahrez meilleurs buteurs algériens en phases finales

Les internationaux algériens, Ryad Mahrez et Lakhdar Belloumi (6 buts) dominent le classement des buteurs algériens en phases finales de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) auxquelles les "Verts" ont pris part à 18 éditions entre 1968 en Ethiopie et 2019 et Egypte, à l'issue de laquelle les hommes de Djamel Belmadi ont été sacrés de leur second titre continental. La star de Manchester City, Ryad Mahrez totalise jusque-là, 6 buts inscrits en trois éditions (2015-2017 et 2019) avec la possibilité d'améliorer encore son capital-but, lors de la 33e édition prévue au Cameroun à partir du 9 janvier 2022, alors que le total de Lakhdar Belloumi, en retraite depuis 3 décennies, s'est arrêté à 6 buts, inscrits également en 3 éditions (1980, 1984 et 1988). Les deux monstres du football algérien, devant au classement des buteurs en phases finales, l'ancien goleador, Djamel Menad (5 buts) dont quatre 4 ont été inscrits lors du premier sacre continental de l'Algérie en 1990 à Alger. Deux joueurs suivent avec quatre unités. Il s'agit de l'ancienne star du FC Porto (Portugal), Rabah Madjer et du meilleur buteur algérien de tous les temps, et actuel attaquant de l'O.Lyon, Islam Slimani. Ce dernier est en mesure de fructifier son total au Cameroun. C'est le regretté Hacène Lalmas qui reste jusque-là, le seul buteur algérien à avoir inscrit un triplé dans un seul match face à l'Ouganda (4-0) lors de la 1re participation

algérienne en phase finale (CAN-1968 en Ethiopie). L'ancienne coqueluche du CR Belcourt, partage la 6e place du classement avec Salah Assad, mais aussi l'ancien buteur du MC Oran, Tedj Ben Saoula, auxquels s'ajoutent Dziri Bilal, Djamel Amani auteur du triplé en 1990, tout comme le joueur de Napoli, Adam Ounas toujours en activité, après son triplé lors du dernier rendez-vous égyptien. Au total, 49 joueurs ont inscrit les 92 buts en 73 matches de l'Algérie en phases finales, auxquels s'ajoutent 3 buts (csc) inscrits par les adversaires des "Verts". Au Cameroun, l'Algérie logée dans le groupe E, affrontera respectivement le Sierra Leone (11 janvier), la Guinée équatoriale (14 janvier) et la Côte d'Ivoire (17 janvier).

Classement des meilleurs buteurs:
1. Ryad Mahrez 6 buts (2015 - 2017 - 2019) : série en cours
-- Lakhdar Belloumi 6 buts (1980 - 1984 - 1988)
3. Djamel Menad 5 buts (1984

- 1990)
4. Rabah Madjer 4 buts (1984 - 1986 - 1990)
- Islam Slimani 4 buts (2015 - 2017 - 2019) : série en cours
6. Ahcène Lalmas 3 buts (1968)
-- Salah Assad 3 buts (1980 - 1982)
-- Tedj Bensaoula 3 buts (1980 - 1984)
-- Djamel Amani 3 buts (1990)
-- Bilal Dziri 3 buts (1996 - 1998 - 2000)
-- Adam Ounas 3 buts (2019) série en cours

Les six stades de la compétition

Les Six stades dans cinq villes qui accueillent les matchs de la 33e édition de la Coupe d'Afrique des Nations CAN 2021 prévue au Cameroun du 9 janvier au 6 février prochain. Chaque stade accueillera au minimum cinq matchs de groupes et un huitième de finale. Pour la suite de la compétition, priorité aux stades avec une plus grande capacité.

- Yaoundé : la capitale politique abrite deux enceintes. Le stade Olembe (ou Paul Byia du nom de l'actuel président) est flambant neuf. Il a une capacité de 60,000 places et sera le théâtre, entre autres, du match d'ouverture entre le Cameroun et le Burkina Faso le dimanche 9 janvier (17h00), en plus de la finale fixée au 6 février. Le second est Ahmadou-Ahidjo Stadium (du nom du premier président du Cameroun) qui peut accueillir 42,500 spectateurs. Surnommé la cuvette de Mfandena, il a été construit il y a cinquante ans mais a été rénové il y a cinq ans. Cette enceinte va abriter 7 matchs de la phase de poules, un match de 1/8e de finale, et le match de classement.

- Douala : la capitale économique abrite le stade Japoma, où il va accueillir les matchs du groupe E où figure l'Algérie, championne d'Afrique, la Côte d'Ivoire, la Sierra-Leone, et la Guinée équatoriale. Inauguré en 2019, sa capacité est de 50,000 spectateurs. Il y a un an, il avait accueilli les matchs Championnat d'Afrique des nations CHAN, réservé aux joueurs locaux. Il abritera trois matchs à élimination directe: un 1/8e de finale, un 1/4 de finale, et une demi-finale.

- Garoua : inauguré en 1978, mais rénové en 2020, le stade Roundé-Adja de Garoua peut accueillir jusqu'à 25,000 spectateurs. Il abrite les matchs du groupe D (Nigeria, Soudan, Guinée-Bissau, Egypte), en plus d'un 1/8e de finale et un 1/4 de finale.

- Bafoussam : le Stade Kouekong de Bafoussam avait été inauguré en avril 2016, et compte 20,000 places. Il sera le théâtre des rencontres du groupe B, composé du Sénégal, de la Guinée, du Malawi, et du Zimbabwe. Il va également abriter un 1/8e de finale.

Les arbitres du tournoi au Cameroun

Liste des 63 arbitres retenus par la Confédération africaine de football (CAF) pour officier pendant la Coupe d'Afrique des nations 2021, prévue du 9 janvier au 6 février prochains au Cameroun.

- Arbitres : Bamlak Tessema (Ethiopie), Gassama Bakary Papa (Gambie), Jiyed Redouane (Maroc), Jany Sikazwzy (Zambie), Victor Miguel de Freitas Gomes (Afrique du Sud), Maguette Ndiaye (Sénégal), Mustapha Ghorbal (Algérie), Boubou Traore (Mali), Joshua Bondo (Botswana), Jean Jacques Ndala Ngambo (RD Congo), Helder Martins de Carvalho (Angola), Daniel Nii Laryea (Ghana), Sadok Selmi (Tunisie), Pacifique Ndabihawenimana (Burundi), Dahane Beida (Mauritanie), Peter Waweru Kamaku (Kenya), Amin Mohamed Amin Omar (Egypte), Blaise Yuven Ngwa (Cameroun), Bernard Camille (Seychelles), Mahmoud El Bana Zakaria (Egypte), Mario Escobar (Guatemala), Issa Sy (Sénégal), Ahmed Imtehz Heeralall (Maurice), Salima Moukansasanga (Rwanda).

- Arbitres assistants: Gerson Emiliano Dos Santos (Angola), Djibril Camara (Sénégal), Abdelhak Etchiali (Algérie), Samuel Pwadutakam (Nigeria), Ibrahim Abdellah Mohamed (Soudan), Zekehele Thusu Granville (Afrique du Sud), El Hadji Malick Samba (Sénégal), Elvis Guy Nouppe Nguengoue (Cameroun), Mahmoud Ahmed Kamel (Egypte), Hassani Khalil (Tunisie), Arsenio Maringula (Mozambique), Oliver Safari Kabene (RD Congo), Mokrane Gourari (Algérie), Souru Phatsoane (Lesotho), Seydou Tiama (Burkina Faso), James Frederick (Seychelles), Azgaou Lahcen (Maroc), Lionel Hasiinjaosa (Madagascar), Akerkad Mustapha (Maroc), Souleyman Almadine (Comores), Gilbert Cheriyot (Kenya), Sidibe Sidiki (Guinée), Attia Essa Amsaad (Libye), Dick Okelo (Ouganda), Hossam Ahmed Taha (Egypte), Mahamadou Yahaya (Niger), Zakaria Brinsi (Maroc), Atezabong Fomo Carine (Cameroun), Liban Abdoulrazzak Ahmad (Djibouti), Issa Yaya (Tchad), Jermoumi Fatima (Maroc).

- Arbitres assistants vidéo (VAR): Samir Guezzaz (Maroc), Adil Zourak (Maroc), Haithem Guirat (Tunisie), Mahmoud Mohamed Achour (Egypte), Lahlou Benbrahim (Algérie), Bouchra Karoubi (Maroc), Abid Charef Mehdi (Algérie), Fernando Guerrero (Mexique).

MONDIAL 2022 (MATCHS BARRAGES)

Tirage au sort le 22 janvier à Douala

Le tirage au sort des matchs barrages de la Ligue Africaine qualificatifs à la Coupe du monde 2022 aura lieu le 22 janvier prochain à Douala au Cameroun, en marge de la Coupe d'Afrique des nations, prévue du 9 janvier au 6 février. La décision a été prise par le Comité exécutif de la Confédération africaine de football, réuni ce vendredi sous la présidence du président de la CAF le Sud-africain Patrice Motsepe, à l'hôtel Crystal Palace au centre de Douala. Plusieurs points étaient à l'ordre du jour de ce COMEX, dont l'annonce de la date du tirage au sort des barrages de la Coupe du monde Qatar-2022, ainsi que le calendrier des qualifications de la CAN-2023, prévue en Côte d'Ivoire. Les matchs barrages se dérouleront en deux manches. Les dix équipes qualifiées pour les barrages, seront réparties en deux chapeaux selon le classement de la Fédération internationale (Fifa) du mois de novembre 2021. Ainsi, le chapeau 1 est composé du Sénégal, de la Tunisie, de l'Algérie, du Nigeria, et du Maroc, alors que le chapeau 2 comprend l'Egypte, la RD Congo, le Ghana, le Cameroun, et le Mali. La double confrontation (aller-retour) se jouera en mars 2022 en présence du VAR (assistance vidéo à l'arbitrage). L'Algérie a validé son billet aux barrages en terminant leader du groupe A du 2e tour des éliminatoires, avec 14 points, devant le Burkina Faso (12 pts), le Niger (7 pts), et Djibouti (0 point).

TLEMCEM. ENVIRONNEMENT

Création de clubs verts pour renforcer l'éducation environnementale

La Maison de l'environnement de Tlemcen ambitionne de renforcer, cette année, l'éducation environnementale chez les jeunes par la création de clubs verts, a-t-on appris de la directrice de cet établissement, Dib Fatima Zohra.

Ces clubs verts, qui accueilleront aussi bien des étudiants, des élèves que toutes les personnes activant dans la promotion et la protection de l'environnement, seront installés incessamment afin de développer une éducation environnementale, a expliqué à l'APS la responsable. Dans ce contexte, diverses activités de sensibilisation seront programmées au siège de l'établissement, implanté au plateau de Lalla Setti. L'établissement dispose à cet effet de



A.P.S.

plusieurs espaces de formation, d'exposition et d'organisation d'activités comme le théâtre vert, le dessin, les conférences et forums. Outre ces activités, la Maison de l'environnement contribue de

manière efficace dans la célébration des diverses journées internationales et nationales relevant du secteur de l'environnement à l'instar de la journée nationale de l'arbre, la journée internationale de la biodiversité, de la forêt, des zones humides et autres. "Ces

commémorations sont organisées en collaboration avec la Conservation des forêts et le Parc national de Tlemcen", a rappelé Mme Dib.

Cette nouvelle structure environnementale, dont les missions principales sont la formation et la sensibilisation, a déjà organisé des sessions de formation destinées aux chasseurs, a fait savoir la responsable, ajoutant que ce début d'année verra l'organisation d'une seconde session de formation relative au tourisme commerciale destinée à tous les professionnels du secteur.

D'autres formations relatives à l'apiculture, à l'extraction des huiles essentielles et au développement durable sont également prévues au programme de cet établissement qui tente, en outre à travers ses sessions de formation, d'accompagner les entreprises à la mise en place d'un système de management environnemental. Pour Mme Dib, la Maison de l'environnement est un outil fondamental pour une meilleure prise en charge des questions environnementales locales.

M'SILA. DSA

3 500 hectares réservés à la culture du colza et du maïs

Plus de 3.500 hectares ont été réservés à la culture du colza et du maïs dans la wilaya de M'sila, a-t-on appris, jeudi auprès de la direction locale des services agricoles (DSA). En effet, 500 hectares (ha) ont été dédiés à la culture du colza alors que pour la culture du maïs une superficie de 3.000 ha a été réservée, a détaillé la DSA ajoutant que ces deux cultures ont été nouvellement introduites dans la wilaya de M'sila, ce qui a nécessité l'organisation des formations au profit des agriculteurs dans le cadre de la vulgarisation agricole en collaboration avec l'Institut national de vulgarisation agricole. Des zones agricoles situées dans la wilaya de M'sila offrent une opportunité de développement de la culture du colza et du maïs, a-t-on indiqué expliquant que les zones irriguées sont très "favorables" à ces deux cultures. Cette opération qui s'inscrit dans le cadre de l'appui de l'Etat destiné à l'industrie agro-alimentaire, permettra de réduire la facture de l'importation des produits agricoles et de promouvoir la production agricole dans la wilaya, a indiqué la même source.

TÉBESSA. INDUSTRIE

Mise en service prochaine d'une briqueterie privée

Une briqueterie privée sera mise en service "durant le premier trimestre de 2022" dans la commune Bir Dehab, dans la wilaya de Tébessa, a déclaré jeudi le chef de l'exécutif local, Mohamed El Barka Dahadj.

L'unité de production de briques sera mise en service "au cours des deux prochains mois", dès l'achèvement des travaux de raccordement aux divers réseaux, a indiqué le responsable au cours d'une visite à l'usine. Le propriétaire du projet, Samir Khemane a expliqué avoir bénéficié en 2014 d'un acte de concession pour la réalisation de cette unité de production de briques et les travaux de réalisation et d'équipement ont été achevés fin 2018, mais sa mise en service a été retardée à cause de son non raccordement aux réseaux d'approvisionnement en eau, en gaz et en électricité. Fin 2021, les autorités locales et centrales ont octroyé à l'investisseur deux autorisations, la première pour le forage d'un puits profond et la seconde pour la réalisation d'une conduite de transport de gaz, ce qui permettra à l'usine d'entrer en phase de production dans un délai de 60 jours au maximum, a-t-on ajouté.

ORAN. HABITAT

Distribution de plus de 100 LPA au pôle urbain Belgaïd

Quelque 108 logements promotionnels aidés (LPA) ont été distribués mercredi au niveau du pôle urbain de Belgaïd, dans la commune de Bir El Djir (Est d'Oran). Le directeur de wilaya de l'Habitat, le directeur de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI) et les autorités locales ont supervisé la distribution symbolique des clés des logements à des dizaines de bénéficiaires. Le pôle urbain de Belgaïd compte 4 000 logements promotionnels aidés, dont une grande partie est prise en charge par l'OPGI d'Oran, a-t-on rappelé. Le directeur local de l'Habitat, Yacine Khorkhi, a souligné que plus de 5 000 LPA de l'ancien programme ont été relancés, dont 1 000 unités au nouveau pôle urbain Ahmed Zabana de Misserghine et ce après le remplacement des entreprises chargées de la réalisation, suite à la résiliation de leurs contrats. Aussi, il a annoncé le lancement dans les prochains jours d'un nouveau programme de 3 500 logements LPA au niveau du nouveau pôle urbain Ahmed Zabana. Le programme sera pris en charge par plus de 40 promoteurs immobiliers. "Le projet est actuellement en phase d'accomplissement des procédures administratives dont les permis de construire", a indiqué le responsable. M. Khorkhi a souligné qu'au cours de l'année écoulée, plus de 26 000 logements de différentes formules ont été distribués dans la wilaya d'Oran. Il s'agit, entre autres, de 20 000 logements AADL, dans le pôle urbain Ahmed Zabana et plus de 5 500 logements de type LPL. Durant la même période, environ 1 000 familles occupant le site illicite "Sabkha" dans la commune de Sidi Chahmi (Oran) ont été relogées dans la commune d'Oued Tlelat.

PUB

BLIDA. ALPHABÉTISATION

Un programme spécial au profit de la femme rurale

Un programme "spécial" d'enseignement au profit de la femme rurale de la wilaya de Blida est en cours d'élaboration, dans l'optique d'un renforcement des qualifications et d'accompagnement professionnel, apprend-on de l'antenne locale de l'Office d'alphabétisation et d'enseignement pour adultes.

Ce programme est destinée, selon Mme Samia Ouali, cheffe de service de la formation pédagogique au niveau de l'antenne de l'office à Blida, à assurer un soutien à la femme rurale pour l'acquisition de nouvelles qualifications professionnelles qui cadrent avec ses besoins et facilite son intégration dans le domaine de l'investissement. S'inscrivant dans le cadre des efforts déployés par l'office, en vue de lutter contre l'analphabétisme et le développement de l'enseignement pour adultes, ce programme spécial va permettre à la femme rurale d'acquiescer des connaissances adaptées à ses futurs choix professionnels, a expliqué Mme Ouali. Ce programme ne se limite pas à l'enseignement et l'apprentissage classique, à savoir la lecture, l'écriture ou le calcul, mais "s'articule autour du développement des capacités productives de la femme rurale, en lui accordant une formation spécifique dans son domaine de choix, afin de l'aider à lancer son projet d'investissement", a-t-elle noté. En prévision de son entrée en application, l'antenne locale de l'office nationale d'alphabétisation et d'enseignement pour adultes de Blida a entamé une enquête sociologique dans le but d'identifier les domaines qui intéressent le plus la femme rurale, a signalé Mme Ouali. Elle a précisé que ladite enquête démontre une prédominance de l'activité agricole (apiculture et aviculture) chez la femme rurale, et, en second lieu, la préparation des



pâtes traditionnelles, devant les autres activités féminines traditionnelles, telles que le tissage ou la couture. Dans le but de les aider à monter leur projet d'investissement, des créneaux horaires seront réservés dans le programme d'enseignement pour "vulgariser" les différents dispositifs de soutien à la création de micro-entreprises, a fait savoir Mme Ouali

AFFLUENCE MITIGÉE AU SEIN DES CLASSES D'ALPHABÉTISATION, CONSÉQUENCE DE LA COVID-19

Les effectifs des classes d'alphabétisation et d'enseignement pour adultes ont enregistré un "net recul", depuis l'apparition de la pandémie du Covid-19, principalement dans les zones d'ombre de la wilaya de Blida, engendrant la fermeture de certaines classes, faute d'un nombre suffisant d'apprenants, a déploré, Mme Ouali. Selon elle, le nombre d'apprenants est passé de 6000, durant la saison scolaire 2019/2020, à 4475, la saison d'après, en raison de la Covid-19, soulignant que ce recul concerne en premier lieu la gent féminine, dont le

nombre a fortement baissé, par rapport à l'effectif masculin, resté "stable", malgré la pandémie. Autre facteur à l'origine de cette régression, le manque de personnel d'encadrement pédagogique, dont l'effectif a connu également une baisse notable, au cours de cette période, puisqu'il est comptabilisé, aujourd'hui, 195 encadreurs, contre 256, en 2019, a-t-elle fait observer. Conséquence de cette baisse d'effectif, la fermeture de plusieurs classes d'alphabétisation, situées dans les zones d'ombre des communes de Chréa, Souhane dans les hauteurs de la commune de Blida, a indiqué cette responsable qui fait état, toutefois, d'un "regain" d'intérêt observé chez les jeunes et les adolescents, qui ont interrompus leurs cursus scolaires, pour les classes d'alphabétisation. Une tendance qui s'explique, selon Mme Ouali, par l'opportunité d'obtention d'un certificat d'enseignement de base qui leur permettant, soit de reprendre leur cursus, par correspondance, soit d'intégrer, plus tard, un centre de formation professionnelle et décrocher un diplôme.

MÉDÉA. RESSOURCES HYDRIQUES

Une quinzaine d'anciens forages exploités de nouveau

Une quinzaine d'anciens forages, hors service durant plusieurs années ont été de nouveau mis en exploitation, après réhabilitation, à travers différentes localités de la wilaya de Médéa, dans le cadre du Plan d'urgence, lancé l'été dernier pour réduire la "dépendance" aux apports hydriques extérieurs, a-t-on appris, jeudi, auprès des services de la wilaya.

Le Plan d'urgence a été mis en œuvre, suite à la baisse sensible du niveau d'eau des barrages de "Ghrib" (Aïn-Defla) et "Koudiate Acerdoune" (Bouira), dont dépendent beaucoup de communes pour leur alimentation en eau potable.

Il incluait, dans un premier temps, la réhabilitation de dix-neuf (19) anciens forages inexploités, la réalisation et l'équipement d'une quarantaine de nouveaux forages, en complément à cette opération, outre l'acquisition de quarante-cinq (45) pompes pour faire fonctionner les installations qui étaient à l'arrêt, a-t-on expliqué. L'objectif étant de réduire, d'une part, l'impact de cette baisse, conséquence d'une

longue période de sécheresse, et assurer, d'autre part, une certaine "autonomie", par rapport à ces deux principales sources d'alimentation en eau potable, a ajouté la même source, précisant qu'une partie importante de ce Plan a été concrétisée, en l'espace de six mois, avec l'entrée en exploitation d'une quinzaine d'anciens forages.

Des milliers de foyers, situés dans les communes de Berrouaghia, Médéa, El-Omaria,

Tablat, Beni-Slimane et Guelbel-Kebir sont aujourd'hui alimentés en eau potable, grâce à ces forages, alors qu'il est attendu l'entrée en exploitation, au cours des prochaines semaines, d'une dizaine de nouveaux forages, en cours de réalisation à travers les communes de Chahbounia, Ouled-Antar, Berrouaghia et Saneg, a-t-on noté. Afin d'optimiser l'ensemble de ces actions, une opération de récupération d'anciens sys-

tèmes d'adduction en eau potable a été entamée au niveau des localités du nord-est et l'est de la wilaya de Médéa, alimentées par le barrage de "Koudiate Acerdoune", a indiqué la même source, soulignant que le but de l'opération est de "sécuriser" l'alimentation en eau potable de ces localités, dans le cas où les réserves de ce barrage connaîtraient une nouvelle baisse.

SIDI BEL-ABBÈS. COVID-19

Vaccination de 205 000 citoyens

La wilaya de Sidi Bel-Abbès a enregistré la vaccination de 205 000 citoyens contre la Covid-19 (première et deuxième injection) et ce, depuis le début de la campagne de vaccination nationale, a-t-on appris mercredi auprès de la direction de la santé et de la population (DSP). Le chef de service prévention à la DSP, Djamel Lamara a indiqué que cette opération de vaccination, qui se poursuit, est menée de pair avec de multiples campagnes de sensibilisation, pour vacciner le plus grand nombre de citoyens suite à l'enregistrement, ces derniers jours, d'une hausse des cas de contaminations. Le vaccin est disponible au niveau de l'ensemble des établissements de santé, a-t-il assuré, faisant observer

que la wilaya a encore réceptionné 10 000 doses de vaccin au début janvier en cours au niveau du centre régional de lutte contre le cancer et le centre hospitalo-universitaire "Abdelkader Hasani". En ce qui concerne l'opération de vaccination destinée au secteur de l'éducation, la direction de l'éducation a révélé, pour sa part, que le nombre de fonctionnaires vaccinés au niveau des unités de dépistage et suivi (UDS) se trouvant dans les différents établissements éducatifs dépasse les 1 600 fonctionnaires alors que le nombre de fonctionnaires vaccinés au niveau des établissements de santé est de plus de 4 000 travailleurs, relevant que le taux de vaccination au secteur a atteint près de 25 %.

TIZI-OUZOU. RÉALISATION DU COMPLEXE MÈRE-ENFANT Lancement d'un concours national pour l'étude du projet

Un concours national de maîtrise d'œuvre pour l'étude de réalisation du complexe mère-enfants de la wilaya de Tizi-Ouzou a été lancé courant de cette semaine par la direction locale des équipements publics (DEP), a-t-on appris mercredi auprès de cette institution. Le concours s'adresse aux architectes agréés et aux personnels des bureaux d'études publics ou groupements de bureaux d'études d'architecture inscrits au tableau national de l'Ordre des architectes en possession d'un agrément en cours de validité, a précisé la même source. Le projet du complexe mère-enfants, au niveau du pôle d'excellence de Oued Fali (banlieue ouest de Tizi-Ouzou) où le terrain devant accueillir cet établissement hospitalier a été choisi, a été gelé suite à la crise financière qu'a connue le pays. L'étude de sa réalisation a été dégelée en 2020, a-t-on appris du directeur local de la santé et de la population (DSP), Mohamed Mokhtari, qui s'est dit "optimiste" quant à l'inscription de ce projet pour sa réalisation, dans le sillage du lancement de son étude. Le complexe mère-enfants permettra, une fois réalisé et mis en service, d'améliorer la prise en charge des parturientes et des enfants, prise en charge assurée actuellement par l'Établissement hospitalier spécialisé (EHS) en gynécologie-obstétrique, Sbihi Tassadit qui subit une forte pression du fait de son exiguïté, a observé le même responsable. D'une capacité de 140 lits, ce complexe sera doté de quatre services qui sont la gynécologie-obstétrique, la néonatalogie, la pédiatrie et la chirurgie infantile.

BOUMERDÈS. ACCIDENT DE LA CIRCULATION

Un mort et 2 blessés sur l'autoroute Est-Ouest

Une personne a trouvé la mort et deux autres ont été blessées dans un accident de la circulation survenu dans la nuit de jeudi à vendredi sur l'autoroute Est-Ouest au niveau de la commune de Larbatache (Boumerdès Sud), a indiqué la Protection civile. L'accident est survenu à minuit sur l'autoroute Est-Ouest au niveau de la commune de Larbatache, suite à une collision entre deux véhicules touristiques sur l'axe de Bouira-Alger, a fait savoir le chargé de communication à la Protection civile, le lieutenant, Houcine Bouchachia. Suite à l'intervention des services de la Protection civile, le corps sans vie de la victime (24 ans), décédé sur place, a été transféré vers la morgue de l'hôpital de Lakhdaria, tandis que les deux blessés (21 et 23 ans) ont été évacués vers le même établissement, a-t-il précisé. Pour rappel, une femme (20 ans) avait perdu la vie jeudi dans un accident de la route survenu sur la RN24 au niveau de la région de Benyounés dans la commune de Zemmouri (Boumerdès Est), après avoir été percuté par un véhicule touristique.

ÉMEUTES AU KAZAKHSTAN

Le président ordonne de «tirer pour tuer»

Le président du Kazakhstan a autorisé vendredi les forces de sécurité à "tirer pour tuer" afin d'étouffer toute émeute et, fort de l'appui de Moscou, a exclu de négocier avec les manifestants.

Dans une allocution télévisée, Kassym-Jomart Tokaïev a "remercié tout spécialement" son allié le président russe Vladimir Poutine pour son aide après l'arrivée sur place d'un contingent de troupes russes et d'autres pays alliés de Moscou pour soutenir le pouvoir.

Le Kazakhstan, plus grand pays d'Asie centrale aux riches ressources naturelles, est ébranlé par une contestation qui a éclaté dimanche en province après une hausse des prix du gaz avant de s'étendre à de grandes villes, notamment Almaty, la capitale économique, où les manifestations ont dégénéré en émeutes contre le régime en place, qui ont fait des dizaines de morts. Après deux jours de violences, Almaty avait des allures de ville fantôme vendredi, la plupart des banques, supermarchés et restaurants restant fermés, tandis que des blindés de la police patrouillaient dans les rues, toujours jonchées de carcasses de véhicules calcinés, ont constaté des journalistes de l'AFP. De la fumée s'échappait encore des fenêtres de la mairie, à la façade largement noircie après avoir été incendiée mercredi avec la résidence présidentielle. "J'ai donné l'ordre aux forces de



l'ordre et à l'armée de tirer pour tuer sans sommations", a lancé vendredi M. Tokaïev, qualifiant d'"absurdes" les appels, notamment occidentaux, à négocier avec les protestataires. "Quel genre de négociations peut-on avoir avec des criminels, avec des meurtriers ? (...) Il faut les détruire et cela sera fait d'ici peu", a-t-il lancé. Il a soutenu qu'Almaty avait été attaquée par "20 000 bandits", accusant notamment "certaines personnes à l'étranger" d'être derrière cette crise, sans les nommer.

MOSCOU À LA RESCousse

Les troubles qui secouent ce pays de 19 millions d'habitants préoccupent les pays occidentaux. La présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen et

le président français Emmanuel Macron, ont ainsi appelé vendredi à la "fin de la violence" et à la "retenue". Mais le président chinois Xi Jinping a salué les "mesures fortes" prises par le président kazakh, rendant hommage à son "sens du devoir". Appelés à l'aide par M. Tokaïev, des militaires russes, déployés dans le cadre d'un contingent de l'Organisation du traité de sécurité collective (OTSC), ont déjà commencé "à s'acquitter des tâches qui leur étaient assignées" au Kazakhstan, a déclaré vendredi Moscou. Le chef de la diplomatie américaine, Antony Blinken, a de son côté mis en doute vendredi la nécessité de faire appel aux troupes russes, prévenant qu'il serait "très difficile" d'obtenir leur retrait. Le département d'État américain a autorisé vendredi les employés non-essentiels de son consulat à Almaty à quitter le Kazakhstan, ainsi que les familles de ses diplomates. Vladimir Poutine et M. Tokaïev ont eu plusieurs entretiens téléphoniques ces derniers jours, selon le porte-parole du Kremlin, Dmitri Peskov. L'ordre a été "largement rétabli dans toutes les régions", a assuré le dirigeant kazakh, même si "l'opération antiterroriste se poursuit". Signe que la situation n'était pas revenue à la normale, l'aéroport d'Almaty a indiqué qu'il resterait fermé au moins jusqu'à dimanche. Les autorités ont affirmé que 26 "criminels armés" avaient été tués et plus d'un millier de manifestants blessés, les forces de l'ordre faisant état par ailleurs de 18 tués et 748 blessés dans leurs rangs. Plus de 3 800 personnes ont été arrêtées. Ces chiffres n'ont pas pu être vérifiés de manière indépendante.

COLÈRE CONTRE L'EX-PRÉSIDENT

Les autorités avaient dans un premier temps tenté de calmer les manifestations, sans succès, en concédant une baisse du prix du gaz, en limogeant le gouvernement et en instaurant un état d'urgence ainsi qu'un couvre-feu nocturne dans tout le pays. Au-delà de la hausse des prix, la colère des manifestants est notamment dirigée contre l'ex-président autoritaire Noursoultan Nazarbaïev, resté dans l'ombre du pouvoir et qu'ils accusent de corruption. Il n'a fait aucune apparition publique depuis le début des troubles. Mais il s'est entretenu par téléphone avec le président biélorusse Alexandre Loukachenko de la situation au Kazakhstan, a rapporté vendredi l'agence biélorusse Belta, en citant le service de presse de M. Loukachenko. Âgé de 81 ans, M. Nazarbaïev a régné sur le pays de 1989 à 2019 et conserve une grande influence. Il est considéré comme le mentor du président actuel. "Nazarbaïev aurait dû quitter (la politique) il y a quinze ans. Un clan vit bien et le reste de la population est pauvre", peste ainsi Yermek Alimbaïev, un habitant sexagénaire d'Almaty.

ÉTATS-UNIS

Biden tiendra son discours sur l'état de l'Union le 1^{er} mars

Joe Biden tiendra 1er mars son discours sur l'état de l'Union, la traditionnelle allocution de politique générale des présidents devant le Congrès américain. Conformément à la tradition, c'est la présidente de la Chambre des représentants, la démocrate Nancy Pelosi, qui l'a invité vendredi dans une lettre à "partager sa vision" aux élus américains. Sans grande surprise, le président a accepté cette invitation, a fait savoir l'une de ses

porte-paroles, Karine Jean-Pierre. La date choisie pour ce discours, auquel assistent d'ordinaire des centaines de parlementaires et d'invités est particulièrement tardive, le "State of the Union" ayant d'ordinaire lieu dans les dernières semaines de janvier, ou début février. Elle s'explique probablement par des raisons sanitaires, à l'heure où le variant Omicron fait rage aux États-Unis. Mais cette échéance donne aussi au président

américain un peu plus de temps pour espérer faire adopter ses grands projets de réformes au Congrès américain, où ils sont coincés depuis des mois.

Il y a d'abord le "Build Back Better", ce gigantesque projet d'investissements social et environnemental censé offrir l'école maternelle à tous les enfants américains, faire triompher le pays face au changement climatique et à la concurrence de la Chine.

PUB

CRISE AU SOUDAN

Réunion mercredi du Conseil de sécurité de l'ONU

Le Conseil de sécurité de l'ONU tiendra mercredi une réunion informelle sur les derniers développements au Soudan, alors que la mobilisation contre le pouvoir militaire s'y poursuit, a-t-on indiqué vendredi de sources diplomatiques. Cette session se tiendra à huis clos. Selon les mêmes sources, elle a été demandée par six des 15 pays membres du Conseil: les États-Unis, le Royaume-Uni, la France, la Norvège, l'Irlande et l'Albanie. Une position commune du Conseil sur le Soudan "n'est pas attendue, la Chine et la Russie s'y opposeront", indique un diplomate sous couvert de l'anonymat. Dans le passé, ces deux pays ont souvent souligné que la situation au Soudan relevait des affaires internes du pays et ne menaçait pas la sécurité internationale. La réunion permettra à l'émissaire de l'ONU au Soudan, Volker Perthes, d'informer les membres du Conseil de la situation dans le pays depuis la démission dimanche du Premier ministre Abdallah Hamdok, selon des diplomates. Ce dernier était le visage civil de la transition lancée après l'éviction en 2019 du général Omar el-Béchir par l'armée sous la pression de la rue, et la crainte est désormais vive d'un retour à la dictature. Mardi, les États-Unis, l'Union européenne, le Royaume-Uni et la Norvège ont exhorté les militaires soudanais à ne pas nommer unilatéralement un nouveau chef du gouvernement. Jeudi, trois manifestants ont été tués par balles dans la capitale Khartoum et sa banlieue où, comme dans le reste du pays, des milliers de Soudanais se sont de nouveau rassemblés pour protester contre le pouvoir militaire et réclamer un pouvoir entièrement civil, selon des médecins et des témoins.

ÉGYPTE

Au moins 14 morts dans un accident de la route au Sinaï

Au moins 14 personnes ont été tuées et 17 autres blessées à l'aube samedi dans un accident de la route impliquant un autobus et un minibus dans le sud de la péninsule du Sinaï, en Égypte, selon des responsables des services de sécurité. Le brouillard et la vitesse excessive des deux conducteurs sont à l'origine de cet accident qui a eu lieu à proximité d'El-Tor, chef-lieu de la province du Sud-Sinaï à 400 km au sud-est du Caire, a-t-on précisé de mêmes sources. L'autobus venait du Caire et se dirigeait vers la station balnéaire de Charm el-Cheïkh, sur la mer Rouge, quand il est entré en collision avec le minibus. Tous les blessés ont été évacués vers un hôpital de la ville d'El-Tor. Selon des chiffres officiels, 7 000 personnes ont été tuées dans des accidents de la circulation en Égypte en 2020.

Les courses en direct



HIPPODROME GUIRRI AISSA BENSAÏKER - BARIKA
DIMANCHE 9 JANVIER 2022 - PRIX : M'DOUKAL - PS.AR.NEE
DISTANCE : 1 200 M - DOTATION : 350.000 DA - DÉPART : 15H30
-TIERCÉ - QUARTÉ - QUINTÉ

Un premier quinté, pour le gris Tousse

Ce dimanche 09 janvier l'hippodrome de Barika avec ce prix M'doukal réservé pour chevaux de quatre ans pur sang arabe né-élevé en Algérie, n'ayant pas totalisé la somme de 101.000 dinars en gains et places depuis septembre passé, nous propose un quinté non dénué d'intérêt, puisqu'il n'y a que le poulain gris, Tousse, qui sort du lot, alors que pour la suite du quinté, il va y avoir une bataille plus difficile qu'il n'y paraît. Avec Stone Alia, Beni Sakeb, Chamiza, Nagor, Malik, Faridix, Rista et Fes de Sahel à un degré moindre.

LES PARTANTS AU CRIBLE

1. FARIDIX. Sa dernière tentative n'a pas été insignifiante avec une monte amoindrie. Méfiance, c'est un candidat assez sérieux.

2. STONE ALIA. Elle a couru le 25-12-21 dans le G.P des femelles puis à Laghouat le 05 janvier passé, elle n'a rien fait avec un lot amoindri tout de même. Elle n'est pas dépourvue de moyens.

3. TOUSSE. Il a fréquenté des lots fort mieux huppés, en pareille compagnie il peut gagner.

PROPRIÉTAIRE	N°	CHEVAUX	JOCKEYS	PDS	COR	ENTRAÎNEURS
D. HAMANI	1	FARIDIX	S. BENYETTOU	55	6	S. ROUANE
MED. BENSAAAD	2	STONE ALIA	A. AIDA	55	2	A. AIDA
S. DLIH	3	TOUSSE	A. KOUAOUCI	55	9	PROPRIÉTAIRE
M. BENDJEKIDEL	4	MALIK	AB. ATTALLAH	55	5	PROPRIÉTAIRE
B. OUKRIMI	5	LAZIZET	F. CHAABI	55	1	W. CHAABI
A. BOUAKAZ	6	BENI SAKEB	H. RAACHE	55	4	H. FERHAT
K. SALHI	7	THORIYANE	M. BOUCHAMA	55	8	K. BERRI
H. AISSANI	8	NAGOR	O. CHEBBAH	55	3	A. CHEBBAH
M. CHAOUCHE	9	CHAMIZA	T. LAZREG	54	12	PROPRIÉTAIRE
B. OUKRIMI	10	AROMA	AH. CHAABI	54	13	W. CHAABI
M. LACHEHEB	11	SIODATA	CH. ATTALLAH	54	11	PROPRIÉTAIRE
Y. BELARBI	12	FES DE SAHEL	AN. CHAABI	52	7	PROPRIÉTAIRE
T. DLIH	13	RISTA	JJ:SH. BENYETTOU	52	10	K. BERRI

4. MALIK. Il n'a pas été loin des premiers lors de ses deux dernières tentatives, il mérite qu'on lui accorde des chances.

5. LAZIZET. Rien à voir.

6. BENI SAKEB. Il a bien couru à ses débuts avec des lots assez mieux huppés. Méfiance, il peut surprendre.

7. THORIYANE. Tâche difficile.

8. NAGOR. Il garde des chances intactes pour les places, il possède quand même d'assez bons atouts.

9. CHAMIZA. Elle vient de se classer à la deuxième place du quinté le 05 janvier passé, peut-elle recidiver ? Pourquoi pas. Méfiance.

10. AROMA. Barrée.

11. SIODATA. Barrée.

12. FEZ DE SAHEL. À revoir.

13. RISTA. Notre outsider préféré.

DANS LE CREUX DE L'OREILLE

MON PRONOSTIC

**3. TOUSSE - 9. CHAMIZA - 6. BENI SAKEB
- 2. STONE ALIA - 8. NAGOR**

LES CHANCES

4. MALIK - 13. RISTA 1- FARIDIX

16 morts et 319 blessés sur les routes ces dernières 48 heures

Seize (16) personnes sont décédées et 319 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation, survenus ces dernières 48 heures à travers plusieurs wilayas du territoire national, indique samedi un bilan de la Protection civile. Par ailleurs, les éléments de la Protection civile sont intervenus pour prodiguer des soins de première urgence à 38 personnes incommodées par le monoxyde de carbone émanant d'appareils de chauffage à l'intérieur de leurs domiciles à travers les wilayas de Batna, Djelfa, Guelma, Tizi-Ouzou, Sétif, Constantine, M'Sila, Bord Bouareidj, Tissemsilt, Khenchela et Tipasa. Dans le cadre des activités de lutte contre la propagation du Covid-19, les unités de la Protection civile ont effectué 36 opérations de sensibilisation et 14 autres de désinfection à travers le territoire national, ayant touché des infrastructures et édifices publics et privés, quartiers et ruelles. Le trafic routier a été perturbé suite aux chutes de neige, au niveau des wilayas de Tizi-Ouzou (communes d'Iferhounene et Iboudrarena), Bouira (Aghbalou et El-Asnam), et Guelma (Hammam N'Bail), précise la même source. Ainsi, la RN 15, reliant Aïn El-Hammam (Tizi-Ouzou) et la wilaya de Bouira est coupée à la circulation au niveau de Tirourda. De même pour la RN 30, reliant la commune commune Iboudrarena (Tizi-Ouzou) et la commune de M'chedallah (Bouira).

Sûreté de wilaya d'Alger : 24 000 comprimés psychotropes saisis

La brigade mobile de la police judiciaire (BMPJ) relevant de la sûreté de la circonscription administrative d'El-Harrach a procédé à l'arrestation de deux suspects, repris de justice, et à la saisie de 24 000 comprimés psychotropes et un montant de plus de 4 milliards cts, indique samedi un communiqué de la Sûreté de wilaya d'Alger. La sûreté de wilaya d'Alger, représentée par la BMPJ de la sûreté de la circonscription administrative d'El-Harrach, a traité une affaire relative à la détention de comprimés psychotropes aux



fin de trafic dans le cadre d'une organisation criminelle organisée, indique la même source faisant état de l'arrestation de deux suspects issus de la wilaya d'Alger et âgés entre 40 et 55 ans. Suite à deux mandats de perquisition et à l'extension de la compétence émise par le parquet territorialement compétent, les mêmes

services ont arrêté les deux suspects et saisi dans leur domicile, une importante quantité de comprimés psychotropes, estimée à 24 000 comprimés de différents types et d'un montant d'agent dépassant les 4 milliards et 100 millions de centimes provenant du trafic. Après parachèvement des formalités légales, les deux mis en cause ont été présentés devant le parquet territorialement compétent.

Un jeune heurté par un train de transport de voyageurs à Bouira

Un jeune de 16 ans est mort vendredi dans un accident de train survenu près de la cité 56 Logements à Bouira, a-t-on appris auprès des services de la Protection civile. L'adolescent a été heurté par un train de transport de voyageurs (Alger-Batna). "L'accident s'est produit à 16h16 près de la Cité 56 logements à la ville de Bouira", a expliqué à l'APS le chargé de la communication de la Protection civile, le sous-lieutenant Abdat Youcef. Le corps de la victime a été transporté à la morgue de l'hôpital Mohamed Boudiaf de Bouira. "Il s'agit du deuxième accident de train enregistré en ce mois à Bouira", a indiqué l'officier Abdat. Une enquête a été ouverte par les services de la gendarmerie nationale pour élucider les circonstances exactes de cet accident.

Covid-19 : plus de 2 millions de cas par jour recensés dans le monde

Plus de 2 millions de cas quotidiens de Covid-19 ont été recensés en moyenne dans le monde sur la semaine du 1er au 7 janvier, un chiffre qui a doublé en dix jours, selon un nouveau bilan donné samedi par des médias. Une moyenne de 2.106.118 cas quotidiens ont été enregistrés ces sept derniers jours. Le seuil du million de cas quotidiens avait été dépassé sur la semaine allant du 23 au 29 décembre 2021. Le nombre de nouveaux cas quotidiens a augmenté de 270% depuis la découverte fin novembre 2021 du variant Omicron au Botswana et en Afrique du Sud. La grande majorité des nouveaux cas sont actuellement détectés en Europe (7 211 290 cas en sept jours, +47% par rapport à la semaine précédente) et aux Etats-Unis et au



Canada (4.808.098 cas, +76%). Ces deux régions représentent respectivement 49% et 33% des cas recensés dans le monde en une semaine. Le Covid-19 accélère très fortement sur quasiment tous les continents : en Océanie (369 313 cas en sept jours, +224%), en Amérique latine et aux Caraïbes (1 126 862 cas, +148%), au Moyen-Orient (209 021 cas en sept jours, +116%) et en Asie (714.017 cas, +145%). Seule l'Afrique enregistre actuellement des chiffres à l'équilibre (304 224 cas en sept jours). Mais les contaminations y sont, comme en Europe et dans la zone Etats-Unis/Canada, au plus haut depuis le début

de la pandémie. La vague de contaminations actuelle n'est cependant pas accompagnée d'une hausse des décès. Ces sept derniers jours, une moyenne de 6 237 décès ont été enregistrés chaque jour dans le monde, au plus bas depuis fin octobre 2020, soit il y a près de 15 mois. Récemment, jusqu'à 8 049 décès quotidiens avaient été enregistrés entre le 29 novembre et le 5 décembre, juste après la découverte du variant Omicron. Ces chiffres se fondent sur les bilans communiqués quotidiennement par les autorités sanitaires de chaque pays.

La BDL lance lundi sa finance islamique dénommée "el-Badil"

La Banque de développement local (BDL) a annoncé samedi, dans un communiqué, le lancement lundi 10 janvier de sa finance islamique dénommée "El-Badil". Dans une première étape, "El-Badil" sera proposée sous forme de guichets au niveau de neuf agences de cette banque publique. Il s'agit de 5 agences à Alger, à savoir celles de Staouéli (158), Alger Centre (107), Sidi Yahia (114), Baraki (108) et Hussein Dey (104), en plus des agences de Constantine (318), Ghardaïa (185), Oran (420) et Sétif (374), précise le communiqué. Ces neuf guichets islamiques seront opérationnels progressivement durant le mois de janvier en cours et atteindront un total de 50 d'ici la fin de l'année, avance la même source. "El-Badil" prévoit neuf produits certifiés par l'Autorité Charaïque nationale de la Fetwa pour l'industrie de la finance islamique et le Comité de contrôle charaïque de la banque. Il s'agit des produits Ijara Mountahia Bitamlik, Mourabaha véhicule, Mourabaha consommation, Mourabaha investissement pour les entreprises, Mourabaha exploitation pour les entreprises, compte courant islamique, compte chèque islamique, compte d'épargne islamique et dépôt en compte d'investissement "Moudarabah, conclut le communiqué.

États-Unis : 20 000 vols annulés depuis le 24 décembre

Près de 20 000 vols ont été annulés aux États-Unis depuis le 24 décembre, a rapporté mercredi le site d'information américain The Hill. Sur ce total, 1.760 vols tant domestiques qu'internationaux l'ont été pour la seule journée de mercredi. "Depuis des semaines, les compagnies aériennes sont contraintes d'annuler des vols en raison du manque de personnel dû à l'augmentation du nombre de cas de COVID-19 dans tout le pays et des conditions météorologiques défavorables", lit-on. Les Etats-Unis ont enregistré jeudi 791 734 nouveaux cas d'infection et 1 989 décès supplémentaires, portant les chiffres nationaux à plus de 58 millions et 831 729 respectivement, selon les données du Centre de contrôle et de prévention des maladies (CDC). Bien que l'administration Biden ait commencé à faire pression pour que davantage de gens se fassent vacciner, rappels inclus, le grand public ne semble pas répondre aussi activement à ces appels officiels. Le quotidien The New York Times a rapporté jeudi que, bien que l'éligibilité ait été considérablement élargie pour permettre à un plus grand nombre d'Américains de se faire vacciner, "la demande n'a pas été aussi forte". Selon lui, "seuls 35% environ des Américains ont reçu un rappel depuis la mi-août, date à laquelle les injections supplémentaires ont été autorisées pour la première fois".

MISE AUX POINGS

«L'Algérie est un très beau pays, une très belle équipe qui rend l'Afrique très fière. Nous vous souhaitons le meilleur. Bonne chance pour l'Algérie, bonne chance pour les autres nations participantes. L'Algérie doit remporter la Coupe du monde, pas seulement la CAN»

Patrice Motsepe, président de la CAF



Le Courrier
d'Algérie

Quotidien national d'information
Édité par l'Eurl Millénum Presse

Siège social :

Maison de la presse Kouba - Alger

R.C. : N° 01 B 00 151 30

Compte bancaire :

BNA Zirout Youcef N° 300 101 600

Directeur de la publication-gérant :

Ahmed TOUMIAT

Administration-publicité :

Tél. / Fax. : 023 70 94 27

Rédaction :

Tél. : 023 70 94 35

023 70 94 22

023 70 94 30

023 70 94 31

Fax. : 023 70 94 26

Composition :

PAO Le Courrier d'Algérie

Publicité-ANEP :

1, Avenue Pasteur-Alger

Tél. : 021 73 76 78

Fax : 021 73 95 59

Impression :

- Centre : SIA

- Est : SIE

- Ouest : SIO

Diffusion : M.P. Diffusion

Nos bureaux régionaux

Tizi Ouzou :

3, Rue Capitaine Si Abdellah, immeuble Belhocine

Tél. / Fax. : 026 20 20 66

Oran :

6, avenue Khedim Mustapha

Tél. / Fax. : 041 39 45 73

Bouira :

Rue Gherbi Guemraoui - Immeuble Kheerrouf - Bouira.

Tél. / Fax. : 026 94 20 76

Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

Le Courrier d'Algérie informe ses lecteurs du changement de ses adresses électroniques et leur communique les nouvelles :

redaction_courrier@yahoo.fr



Dans la journée : Nuageux
Vent : 39 km/h
Humidité : 61 %



Dans la nuit : Averses
Vent : 32 km/h
Humidité : 68 %

Dohr : 12h55
Assar : 15h31
Maghreb : 17h53
Icha : 19h16

Lundi 7
djouma el thani
Sobh : 06h29
Chourouk : 08h01

INTEMPÉRIES

Chutes de neiges et plusieurs routes obstruées

Les dernières intempéries marquées notamment par de fortes chutes de neiges ont été à l'origine de la fermeture de plusieurs routes au niveau de plusieurs régions dans le pays.

Selon les services de la Gendarmerie nationale, la route nationale (RN) 15 reliant les wilayas de Bouira et de Tizi Ouzou est coupée à la circulation au lieu-dit Koul dans la commune d'Aghbalou, en raison de l'amoncellement de neige. À Tizi Ouzou, ces chutes de neiges ont entraîné la fermeture de la RN 15 reliant les wilayas de Tizi Ouzou et de Bouira au niveau du col de Tirourda dans la commune d'Iferhounen, de la RN 30 reliant les wilayas de Bouira et de Tizi Ouzou au niveau de Tizi N'Kouilal dans la commune de Tassaft, la RN 33 reliant les wilayas de Bouira et de Tizi Ouzou au lieu-dit Assoul dans la commune d'Aït Boumehdi. Dans la même wilaya, le chemin de wilaya (CW) 253 reliant les wilayas de Tizi Ouzou et de Béjaïa est coupé au niveau de la commune d'Illiltet et le CW 09 reliant les wilayas de Tizi Ouzou et de Béjaïa est coupé au niveau du village Mezguene



dans la commune d'Illoula Oumalou, en raison de l'amoncellement de la neige. Dans la wilaya de Béjaïa, les chutes de neige ont bloqué la RN 26 A reliant les wilayas de Béjaïa et de Tizi Ouzou au niveau de la commune de Chellata. À cet effet, les services de la Gendarmerie nationale appellent les usagers de la route à davantage de prudence et de vigilance.

L'ANP À LA RESCOURSSE

Comme à chaque occasion de chute de

neige, l'Armée nationale populaire se mobilise toujours pour venir secours aux citoyens. Jeudi dernier, des détachements de l'Armée nationale populaire sont intervenus dans la région du secteur militaire de Sidi Bel Abbès (2ème Région militaire), pour justement la réouverture des routes et voies coupées à la circulation et porter secours à des citoyens bloqués par l'amoncellement de la neige à Sidi Chouaib, Dhaya, Oued Sebaa et la route nationale 13, ainsi que le carrefour situé entre les localités de Tamalaka, Oued Sebaa et Titen Yahia, et ce en mobilisant les moyens humains et matériels nécessaires pour rétablir le trafic routier. Les citoyens de ces localités qui ont bien accueilli cet acte, ont exprimé leurs remerciements et reconnaissance à l'ANP. Il est important de soulever, dans ce sens, que beaucoup de régions du pays, restent très peu ou voire pas du tout équipées de matériels nécessaires permettant de faire face à l'accumulation de neige.

Une situation qui pénalise beaucoup les citoyens des zones enclavées et éloignées, car ne pouvant se déplacer pour subvenir à leurs besoins quotidiens surtout en matière de gaz. Chose qui nécessite à ce jour l'intervention des militaires parfois avec des moyens rudimentaires pour justement venir en aide à ces populations.

Ania Nch

INDUSTRIE DES CYCLES ET DES MOTOCYCLES

Rencontre nationale

le 19 janvier

Une rencontre sur le suivi et le développement des activités liées à l'industrie de cycles et de motocycles sera organisée le 19 janvier courant. Cette réunion vise à mettre en lumière "les problèmes et les lacunes dont souffre l'activité et à leur trouver les solutions adéquates, notamment à travers l'exploitation des potentialités industrielles existantes et la réalisation de la liaison et la complémentarité entre les différentes institutions", a indiqué un communiqué du ministère de l'Industrie.

Cette rencontre portera également sur "l'examen de la possibilité de relancer les activités suspendues relatives à l'industrie des cycles et des motocycles", a noté le communiqué. Le ministère a invité, dans ce sens, les différents opérateurs économiques, notamment les industriels, les sous-traitants et les professionnels de cette activité industrielle, souhaitant prendre part à la rencontre, à envoyer une demande de participation jointe d'une fiche technique à l'adresse mail suivante sec.dispositifs@industrie.gov.dz. Des invitations officielles seront envoyées aux participants après le recensement et le traitement des demandes, a conclu le ministère.

R. E.

BOUMERDÈS

Un mort et cinq blessés dans un accident de la route à Ouled Hedadj

Une fille de 14 ans est morte et cinq autres personnes, membres d'une même famille, ont été blessées dans un accident de la route survenu samedi dans la commune de Ouled Hedadj (wilaya de Boumerdès), a-t-on appris auprès de la direction locale de la Protection civile. Selon le chargé de communication auprès de ce corps constitué, le lieutenant Hocine Bouchachia, l'accident s'est produit vers 2 heures, sur la route nationale N 64, à hauteur de Haouch El Makhfi dans la commune de Ouled Hedadj, suite au dérapage d'un véhicule utilitaire.

COMPTES DEVICES

La Banque d'Algérie émet une nouvelle instruction

La Banque d'Algérie (BA) a dévoilé, dans une nouvelle instruction publiée sur son site web, les nouvelles conditions de rémunération des dépôts sur comptes devises. Il s'agit de l'instruction n 01-2022, du 5 janvier 2022, relative aux conditions de rémunération des comptes devises, signée par le Gouverneur de la Banque centrale, Rosthom Fadli.

Cette instruction a pour objet de définir "les conditions de rémunération des dépôts sur comptes devises des personnes physiques de nationalité algérienne résidentes et non résidentes, des personnes physiques de nationalité étrangère résidentes et non résidentes, ainsi que les comptes devises commerçants et exportateurs", explique la même source.

Elle stipule, à cet effet, que "les dépôts à terme des personnes physiques sont rémunérés au taux de placement fixé par la Banque d'Algérie", précisant que "les avoirs en comptes devises commerçants et exportateurs, ne peuvent faire l'objet de dépôt à terme, et ne donnent lieu à aucune rému-

nération". Notant que "la durée maximale d'un dépôt à terme est de 12 mois", l'instruction informe qu'"une décision de la Banque d'Algérie fixera, au début de chaque trimestre civil, les taux de placement à terme".

Le document souligne également que "les contrats de dépôts à terme sont fermes et non révisables", ajoutant que "toute résiliation anticipée du dit-contrat par le souscripteur, entraînera la perte de toute rémunération". S'agissant des Banques, la nouvelle instruction relève qu'elles "perçoivent, au titre de la gestion des comptes devises ouverts et fonctionnant sur leurs livres, une commission de gestion fixée à 0,50% l'an, versée en dinars Algériens". Cette rémunération, ajoute l'instruction, "est calculée sur le solde moyen annuel de l'ensemble des

comptes devises gérés par leurs services, et leur est versée une fois par an, et ce, à partir du début de chaque exercice au titre de l'année venant de s'écouler". "Le solde moyen annuel des comptes devises sous gestion des banques, est déterminé sous sa responsabilité", souligne la Banque d'Algérie.

Elle a, ainsi, expliqué qu'"elle (BA) prend à sa charge les rémunérations des comptes devises dans les conditions et limites fixées par la présente instruction". Précisant que "la présente instruction entre en vigueur à compter du 2 janvier 2022", la Banque d'Algérie a annoncé que "les dispositions de l'instruction N 01/BA/DGRFE du 20 février 1991 et toutes autres dispositions contraires à la présente instruction, sont abrogées".

R. E.

RECRUTEMENT

Le Courrier d'Algérie recrute un correspondant de presse confirmé pour la wilaya de Constantine. Les candidats intéressés peuvent envoyer un CV et une lettre de motivation à l'adresse e-mail : redaction_courrier@yahoo.fr

SOUS-RIRE

Hausse record des cours et forte demande au square Port-Saïd
Le dollar s'envole



BE/KACELI